



# Tombola du Midi Libre



Le Midi Libre organise jusqu'au 30 septembre sa Tombola annuelle.  
Ne ratez pas votre journal, de nombreux cadeaux vous y attendent !

Voir page 14

**CHAMPIONNAT  
NATIONAL  
AMATEUR**

## 28 CLUBS BOYCOTTENT LA COMPÉTITION

Lire page 17

**BOUMERDÈS**  
Un terroriste  
neutralisé  
à Dellys

Page 24

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1073 Ven. 17 - Sam. 18 septembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**JUSTICE**  
Déficit  
de trois mille  
magistrats

Page 5

Enlèvement de 7 personnes au Niger dont 5 Français

# L'EUROPE « OTAGE » DE SES CHOIX

Lire en page 2



Ph./D.R.

**RÉUNION D'ÉVALUATION  
DU SECTEUR  
DE L'INDUSTRIE**



## LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA INSISTE SUR LA VALORISATION DES PME

Lire en page 3

L'EUROPE VICTIME DE SES CHOIX DE PAIEMENT DE RANÇON

# QUI SÈME LE VENT, RÉCOLTE LA TEMPÊTE

Le conseiller auprès du président de la République et représentant l'Algérie à la deuxième revue par l'Onu de la stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme, tenue du 7 au 9 septembre à New York, a récemment signalé, que «les enlèvements d'Occidentaux au Sahel africain ont rapporté aux terroristes plus de 50 millions d'euros auxquels s'ajoute un montant de 100 millions d'euros sous diverses formes».

PAR SADEK BELHOCINE

Sept personnes dont cinq Français, ont été enlevées, jeudi, au Niger. Aucune revendication, pour l'heure, n'a été exprimée. Nul doute qu'elle le sera très bientôt. Le temps que le groupe auteur de l'enlèvement trouve un lieu sûr où s'abriter des éventuelles recherches et de peaufiner ses exigences. Les soupçons se dirigent vers l'Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique), implanté dans la région du Sahel. Le mode opératoire de l'enlèvement ne laisse planer aucun doute. Cette filiale de la maison-mère El



Nicolas Sarkozy fait fi des résolutions relatives au paiement des rançons.

Qaïda a mis la menace, proférée contre Paris, à exécution. Enlever, sur des sites censés être parfaitement sécurisés, sept personnes, salariés des sociétés Vinci Sogea-Satom et Areva groupe français, qui exploite des mines d'uranium au Niger à proximité du site d'Arlit, à quelque 1.200 km au nord de la capitale Niamey, est une opération médiatiquement et financièrement parlant très rentable. C'est que l'Aqmi a acquis une certaine expérience dans ce genre d'affaires. Enlever des ressortissants occidentaux, exiger de leurs gouvernements de payer des rançons et la libération

d'un certain nombre de terroristes détenus dans les prisons des pays de la région, n'exige pas beaucoup d'efforts. Le phénomène devient récurrent et atteint des proportions inquiétantes. Le conseiller auprès du président de la République, et représentant l'Algérie à la deuxième revue par l'Onu de la stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme, tenue du 7 au 9 septembre à New York, a récemment signalé, que «les enlèvements d'Occidentaux au Sahel africain ont rapporté aux terroristes plus de 50 millions d'euros auxquels s'ajoute un montant de 100 mil-

lions d'euros sous diverses formes». Ces montants faramineux sont allés alimenter les caisses de l'Aqmi, qui seront utilisés pour l'achat des armes, recruter de nouveaux adeptes et acheter le silence des populations locales. Le renflouement du trésor et le renforcement du potentiel guerrier et humain n'aurait pas été possible si les pays occidentaux, notamment la France et l'Espagne, n'avaient pas cédé aux exigences des ravisseurs, souvent au détriment de la souveraineté de certains pays pauvres de la région du Sahel. Le phénomène de prises d'otages par les groupes terroristes suivies de demandes de rançons et d'élargissement de terroristes en contrepartie de la libération d'otages, constitue une grave menace sur la sécurité internationale et le plaidoyer de l'Algérie pour incriminer le versement de rançons aux terroristes pourrait être la solution pour débarrasser le monde de ce genre d'action, privilégiée par l'Aqmi et d'autres groupes terroristes pour faire parler d'eux et renflouer leurs caisses. L'enjeu est à la mesure du défi auquel est confronté la communauté internationale qui est appelée à compléter la décision de l'Union africaine prise lors du sommet de Syrte (Libye) en juin 2009, et ainsi à œuvrer pour l'amélioration du dispositif juridique international de lutte contre le terrorisme. S. B.

ENLÈVEMENT DE SEPT PERSONNES AU NIGER

## L'AQMI POINTÉE DU DOIGT

DE NOTRE CORRESPONDANT À PARIS GHANIA KHELIFI

L'enlèvement, jeudi, de sept personnes, dont cinq Français, au Niger a été au centre de l'actualité depuis. Hier vendredi, toutes les Unes des journaux y consacraient de gros titres. Néanmoins, les mêmes questions restaient sans réponse puisque jusqu'à hier, les auteurs de l'enlèvement n'étaient pas identifiés et aucune revendication n'avait été exprimée. Ce qui n'a pas empêché le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, d'évoquer une responsabilité de la «mouance Aqmi» (Al-Qaïda au Maghreb islamique) dans ce kidnapping. Nicolas Sarkozy a convoqué, jeudi soir, un conseil restreint de défense et de sécurité à l'Élysée. Ce genre de haut conseil de sécurité se réunit autour du chef de l'Etat et du secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, le Premier ministre, les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Intérieur, entourés du chef d'état-major des armées et des grands patrons des services de renseignement (DGSE) (espionnage) et DCRI (contre-espionnage). Une cellule

de crise a été également montée au siège du ministère des Affaires étrangères. Brice Hortefeux, le ministre de l'Intérieur, a aussi tenu, jeudi matin, à son ministère une réunion avec les responsables des services du renseignement et de la lutte contre le terrorisme. Le ministre de l'Intérieur avait déclaré quelques heures après l'enlèvement d'un groupement de sept personnes qu'un «faisceau d'indices datant de ces derniers jours et de ces dernières heures démontrent que la menace terroriste est à un niveau élevé. Face à cette menace terroriste, la vigilance est renforcée. Ce qui explique que nous soyons toujours en plan Vigipirate rouge», et a ajouté que la menace terroriste contre la France était «aujourd'hui incontestablement à un niveau élevé. Elle s'est réellement renforcée ces derniers jours et ces dernières heures». Le gouvernement conserve, pour l'heure, le dispositif de prévention des attentats à son avant-dernier niveau, Vigipirate rouge. Plusieurs responsables des services de sécurité ont mis en garde contre des risques d'attentat. Sur les circonstances du kidnapping, un porte-parole de la société la filiale de Vinci Sogea-

Satom précise que «trois salariés étaient chez eux dans la zone sécurisée d'Arlit». Un autre porte-parole, celui d'Areva, a précisé que son salarié en compagnie de son épouse avaient, eux aussi, été enlevés «dans leur habitation à Arlit». Selon un salarié d'Areva résidant également dans cette localité, les assaillants ont d'abord enlevé chez lui un employé touareg, avec sa femme et son chauffeur. Ils se sont ensuite rendus jusqu'aux quartiers où vivent des salariés de Satom et Areva. Après les rapt, ils ont relâché leurs trois premiers otages et gardé les sept étrangers, selon la même source. «Les groupes Vinci et Areva ont immédiatement pris des mesures de sécurité supplémentaires pour les salariés des deux groupes présents au Niger», ont-ils indiqué dans un communiqué conjoint. «Vinci et Areva sont mobilisés et travaillent à la libération de leurs collaborateurs en liaison avec les autorités nigériennes et françaises», ajoute leur communiqué. Le groupe français Areva exploite des mines d'uranium au Niger à proximité du site d'Arlit, à quelque 1.200 km au nord de la capitale Niamey. Sogea-Satom, filiale du groupe Vinci de bâtiment et

travaux publics, est un sous-traitant d'Areva sur le site minier d'Arlit. Dans son dernier conseil aux voyageurs actualisé sur son site Internet le 31 août dernier, le Quai d'Orsay indiquait que «les menaces d'Al-Qaïda au Maghreb islamique contre les ressortissants français doivent être prises très au sérieux [...] Les risques d'enlèvement dans la bande frontalière avec le Mali, tout particulièrement à proximité de la région de l'Azaouagh, restent élevés». Des militaires français avaient tenté, en coopération avec leurs homologues mauritaniens, de libérer l'otage français Michel Germaneau dans le Sahel, le 22 juillet dernier, mais l'opération s'était soldée par un échec. L'Aqmi, qui avait perdu six de ses membres dans l'assaut, avait promis dans un communiqué de se venger. «A l'ennemi d'Allah, Sarkozy, je dis : vous avez manqué une occasion et ouvert la porte de l'horreur dans votre pays», pouvait-on lire dans ce texte mis en ligne. Depuis janvier, 66 islamistes radicaux ont été interpellés en France, 23 écroués et 28 prédicateurs extrémistes ont été expulsés. G. K.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE VERSEMENT DE RANÇONS

## MESSAHEL SOULIGNE LA RESPONSABILITÉ DES ETATS

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines a affirmé, jeudi à Alger, que la responsabilité première dans la lutte contre le terrorisme incombe aux Etats. «Il est important que nos partenaires sachent que la responsabilité première dans la lutte contre le terrorisme est l'affaire des Etats, notamment africains qui doivent prendre leur part de responsabilité dans la protection des étrangers sur nos propres territoires», a déclaré Abdelkader Messahel, lors d'un point de presse organisé à l'issue d'une rencontre entre les délégations algérienne et espagnole conduite par le secrétaire d'Etat espagnol chargé de l'Amérique Latine, Juan Pablo De Laiglesia. Le ministre a ajouté qu'une coopération peut venir en guise d'appoint. Celle-ci peut être traduite, a-t-il dit, par la formation, par les moyens techniques et matériels ainsi que par des renseignements pour les pays qui n'ont en pas les moyens. «Nous sommes convaincus que la responsabilité pre-

mière est l'affaire d'Etat, notamment l'appropriation des Africains des problèmes de sécurité», a-t-il insisté, soulignant que le paiement des rançons fait partie du financement du terrorisme. Allant dans le même sens d'idées, le ministre a déclaré s'être entretenu largement avec le gouvernement espagnol notamment sur la question du Sahel et le financement des rançons. «Nous avons eu une longue discussion qui nous permet, aujourd'hui, d'aller de l'avant dans la coordination pour que la lutte contre le terrorisme soit plus efficace et plus globale», a-t-il indiqué. Et d'ajouter : «Nous avons mené l'initiative de criminaliser le paiement des rançons depuis quatre ans, parce que nous avons constaté que ce phénomène est devenu très courant et stratégique du groupe terroriste», tout en mettant en exergue l'importance de sa criminalisation par tout le monde et annonçant par la même occasion la tenue prochaine de deux réunions relatives à la question du Sahel. De son côté, De Laiglesia a exprimé son adhésion à ce principe «nous sommes d'accord avec les initiatives y

compris celle de l'Algérie, concernant le rejet du principe du paiement des rançons», rappelant que son pays a beaucoup souffert du terrorisme et sa conviction que la coopération internationale joue un rôle capital et efficace dans ce sens. «Nous avons mené au début une politique de lutte contre le terrorisme avec détermination, avec tous les moyens à notre disposition et nous sommes tout à fait conscients que la coopération internationale est indispensable pour lutter efficacement contre le terrorisme», a-t-il déclaré. Pour rappel, le conseiller auprès du président de la République, Kamel Rezag Bara, qui est intervenu à New York, samedi passé, dans le cadre de la deuxième session de l'Onu consacrée à la lutte contre le terrorisme avait tiré la sonnette d'alarme sur l'évolution du terrorisme à l'échelle mondiale. Pour lui les groupes terroristes ont ouvert une brèche dangereuse dans le front de la lutte contre le terrorisme et explique qu'actuellement le procédé se décline en trois phases. Il s'agit de la prise d'otage, la demande de rançon et d'élargissement des terroristes en

contrepartie de la libération des otages. «Le phénomène de prises d'otages par les groupes terroristes suivies de demandes de rançons et d'élargissement de terroristes détenus en contrepartie de la libération d'otages, a pris une ampleur telle qu'il compromet la stabilité de ces régions et la sécurité internationale», a déclaré Kamel Rezag Bara. Le plus inquiétant, poursuit-il, est que des Etats dont certains siègent au Conseil de sécurité de l'Onu plient devant les exigences des terroristes. Sur ce plan, le constat de M. Bara est intransigent: les Etats qui cèdent au chantage ne font qu'encourager les groupes terroristes à persévérer dans leurs activités criminelles. «Certains de ces pays semblent, en tout cas, obéir à la seule sécurité de leurs ressortissants, sachant l'usage que fait le terrorisme des rançons récoltées pour le financement de ses activités criminelles, notamment en termes d'acquisition d'armements, de capacité de recrutement et de moyens logistiques sophistiqués», a-t-il déploré. M. C.

RÉUNION D'ÉVALUATION DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE

# Le Président Bouteflika insiste sur la valorisation des PME

Le chef de l'Etat a émis une série de recommandations pour promouvoir le secteur de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, et renforcer l'appareil industriel national.

PAR MOKRANE CHEBBINE

En recevant le ministre en charge de ce département, Abdelaziz Bouteflika a notamment mis l'accent sur la valorisation des Petites et Moyennes Entreprises (PME), comme vecteur de développement et pourvoyeur de richesses. Intervenant à l'issue de l'évaluation du secteur, le chef de l'Etat a rappelé « la nécessité d'investir dans notre potentiel hors hydrocarbures et nos ressources humaines », précisant que « le redéploiement et la modernisation des entreprises publiques, la promotion et la mise à niveau de la petite et moyenne entreprise, doivent être au cœur du développement industriel et constituer l'assurance d'un développement durable de l'économie



Le chef d'État, Abdelaziz Bouteflika.

nationale ». Enfin, le président de la République a instruit le gouvernement à l'effet de renforcer l'appareil industriel national, notamment sur le plan technologique et managérial, de promouvoir l'intégration nationale en déployant, notamment, la sous-traitance et la PME, et

d'appuyer le développement des activités industrielles nationales afin de renforcer les capacités des entreprises publiques et privées et assurer leur croissance et pérennité. Evoquant les actions réalisées au cours de l'année 2009, le ministre a expliqué qu'elles se sont articulées autour du développement des filières industrielles, la promotion de la plateforme qualité et sécurité industrielle et la promotion de nouvelles activités, notamment, celles en relation avec le développement du tissu national de la PME et la recherche de partenariat dans une perspective de transfert de technologies. Ces efforts ont permis d'enregistrer une évolution régulière se situant autour de 25 mille créations de PME par an. Il s'agit, au titre du

programme quinquennal 2010-2014, de consolider les acquis réalisés sur le plan opérationnel par la mise en oeuvre des différents programmes de soutien à la promotion et au développement des PME. Par ailleurs, les objectifs retenus pour la période 2010-2014, visent la promotion de 200 mille PME génératrices d'emplois productifs. La restructuration du secteur public industriel et marchand permettra aussi de mettre à niveau et d'accélérer la mise en oeuvre des programmes d'investissement, pour les transformer en véritables leviers économiques, constituant de puissants outils d'intervention de l'Etat actionnaire. Dans ce cadre, la promotion des partenariats visera à titre prioritaire le renforcement des capacités technologiques et la densification du tissu industriel, notamment à travers le développement de la sous-traitance. C'est dans cet objectif que l'Agence nationale de développement de l'investissement (AndiI) poursuivra la mise en place et la concrétisation de la bourse de partenariats, a indiqué le ministre.

M. C.

L'ALGÉRIE NE PUISERA PAS DANS LE FONDS DE RÉGULATION

## L'aisance financière se poursuit

L'Algérie ne recourra pas au Fonds de régulation des recettes pour financer le déficit public d'ici à la fin de l'année. Cela confirme l'aisance financière dans laquelle baigne le pays depuis déjà quelques années, une embellie dopée par la fiscalité pétrolière renflouant le Fonds de régulation des recettes. En effet, le déficit public sera couvert cette année sans recourir au Fonds de régulation de recettes (FRR), a indiqué jeudi dernier à Alger, le ministre des Finances. « Notre sentiment, c'est que nous allons théoriquement terminer l'année sans avoir à utiliser le Fonds de régula-

tion », a déclaré Karim Djoudi lors d'une session consacrée aux questions orales à l'APN. Cela veut dire, a-t-il ajouté, que « nous allons couvrir notre déficit sur la base uniquement des financements qui sont disponibles dans les circuits du Trésor et par l'utilisation du différentiel entre le prix du baril de pétrole inscrit dans la loi de Finances et celui établi sur le marché durant l'année 2010 ». La LFC 2010 mobilise un budget de fonctionnement additionnel de 608 milliards DA, portant l'ensemble des dépenses de fonctionnement pour l'exercice en cours à 3.446 milliards DA contre un

budget d'équipement de 3.022 milliards DA. Le déficit prévisionnel du Trésor, s'établit ainsi à 3.615 milliards DA. Le ministre a affirmé, dans ce contexte, que l'Etat n'avait inscrit, dans cette loi, « aucune dépense supplémentaire, mais a simplement inscrit la provision au titre du régime indemnitaire », a-t-il dit, soulignant que le déficit « atteint rarement le niveau projeté » grâce au système du FRR. « Nous avons calculé la loi de Finances sur un baril de pétrole à 37 dollars et nous sommes à une moyenne de 77 dollars le baril. Cela va alimenter le Fonds de régulation », a-t-il rappelé. S'exprimant sur la mesure concernant l'application du droit de préemption, le ministre a indiqué que la LFC a apporté des clarifications au profit des sociétés acti-

vant sur le marché national et qui désiraient savoir comment s'exerce à leur égard le droit de préemption. L'exercice du droit de préemption de l'Etat sur toute cession d'actifs détenus en Algérie par des investisseurs étrangers a été renforcé par la LFC 2010, qui « frappe de nullité toute transaction réalisée à l'étranger sur ces actifs, en violation de la loi nationale », rappelle-t-on. « Nous avons clarifié dans la LFC 2010 que ce droit s'exerce en cas de changement d'actionnaire ou de la modification du capital », a-t-il expliqué. « Dans le droit de préemption, l'entreprise exprime une demande via le notaire au secteur concerné et ce dernier répond dans un délai de deux mois pour dire j'exerce ou pas ce droit », a-t-il encore ajouté

### Attributions et missions de la Cour des comptes

Le ministre des Finances a présenté devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, le projet de loi portant définition du rôle et du champ d'intervention de la Cour des comptes dans le cadre de l'élaboration de projets de loi de régulation du budget. Le ministre des Relations avec le Parlement, représentant du Gouvernement a présenté le projet de loi portant approbation de l'ordonnance 02-10 du 26 août 2006 modifiant et complétant l'ordonnance numéro 95-20 du 17 juillet 1995, relative à la Cour des comptes. Les amendements introduits visent « la définition du rôle de la Cour des comptes relatif à l'évaluation de l'audit interne, l'extension de son champ de contrôle en matière de gestion des entreprises publiques et une meilleure définition des conditions d'intervention de la Cour des comptes dans le processus d'élaboration de projets de loi de régulation du budget ». Il s'agit également d'« élargir le champ de compétences de la chambre de discipline budgétaire et financière en vue d'un meilleur traitement des dossiers liés à la corruption et qui pourraient porter atteinte aux deniers et biens publics », a souligné le ministre.

### L'opération du cadastre achevée fin 2014

Le ministre des Finances a affirmé que l'opération du cadastre sera achevée d'ici fin 2014 et que pour ce faire des mesures visant à accélérer le rythme des travaux ont été prises. Karim Djoudi a indiqué à l'APN, que les résultats obtenus jusqu'à présent montrent que 8,3 millions d'hectares de terrains ruraux, sur un total de 11,5 millions d'hectares, ont été cadastrés en 2010, en sus du cadastre de 146 mille hectares de terrains urbains sur un total de 500 mille hectares et 167 millions d'hectares sur les 230 millions d'hectares des régions steppiques. Le ministre a expliqué par ailleurs que l'opération n'a pas été menée au rythme voulu, d'où la création de l'agence nationale du cadastre (ANC) et l'allègement des procédures de travail notamment le dépôt des dossiers du cadastre au niveau des communes.

M. C.

AMÉLIORATION DANS L'ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS

## Le bon point de la Banque mondiale à l'Algérie

La Banque mondiale a relevé une amélioration de l'accès aux services financiers en Algérie et dans les autres pays en développement en dépit du rétrécissement des économies à travers le monde suite à la crise financière de 2009. Dans leur rapport, publié jeudi sur la base d'une étude menée auprès des régulateurs financiers dans plus de 140 pays durant la période de turbulence financière internationale entre 2008 et 2009, la BM et le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP) ont souligné qu'en matière d'accès financiers auprès des banques, le nombre de comptes de dépôts a atteint 736,5/1.000 adultes en Algérie, devançant le Maroc, la Syrie et le Yémen. Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, la moyenne est de 818 comptes bancaires/1.000 adultes contre

635 comptes/1.000 adultes dans l'ensemble des pays en développement. En outre, il existe 5,3 agences bancaires par 100 mille adultes en Algérie alors que le montant des dépôts bancaires représente 36,05% du PIB, contre des prêts bancaires équivalant à 23,57 % du PIB, écrit le rapport intitulé « Financial Access 2010 ». Abordant le système de paiements automatiques en Algérie, ces deux institutions internationales notent qu'en ce qui concerne les distributeurs automatiques bancaires et postaux (Automatic teller machine, ATM), il existe 5,75 distributeurs par 100 mille adultes, soit 0,60 machine par 1.000 km<sup>2</sup>. Le rapport indique également que le système financier algérien opère des opérations d'enquêtes bancaires sur une périodicité mensuelle pour surveiller les prêts ban-

caires accordés, ajoutant que cette supervision est un « instrument important de régulation pour collecter les informations relatives non seulement aux volumes de prêts octroyés mais aussi à tous les aspects du système financier national ».

L'institution de Bretton Woods et le CGAP soulignent que les volets de réformes financières menées par l'Algérie en 2009 ont porté notamment sur des mesures de protection des consommateurs, la limitation des multiples prêts et la facilitation de l'accès financier dans les zones rurales du pays. Le rapport présente également les premières données mondiales comparables sur le volume des prêts accordés aux petites et moyennes entreprises (PME), estimé à 10 mille milliards de dollars américains en 2009. *Financial Access* montre que la mise

en place des politiques d'inclusion financière par les régulateurs est souvent entravée par un manque de ressources. Malgré tout, le rapport témoigne également de tendances prometteuses, notamment l'essor de l'infrastructure dans les commerces et le recours aux nouvelles technologies pour fournir des services financiers à moindre coût. A l'échelle mondiale, une succursale bancaire, cinq distributeurs automatiques et 167 terminaux-points de vente pour 100 mille adultes ont été créés ou installés en 2009. Pour la première fois, le nombre de distributeurs automatiques a dépassé le nombre de succursales bancaires dans les pays à faibles revenus. Les pays à faibles et moyens revenus restent toutefois à la traîne par rapport aux pays à hauts revenus en termes de couverture physique.

R. N.

## TRANSPORT AÉRIEN

## Vers le désenclavement des régions du Sud

L'Etat poursuit ses efforts visant à l'amélioration des prestations du transport aérien pour désenclaver les régions reculées du Sud, a déclaré, jeudi à Alger, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre des Transport, Amar Tou. Il a indiqué que la compagnie aérienne Air Algérie avait reçu quatre avions de type « ATR », outre l'acquisition de sept avions d'une capacité de 150 sièges dont la réception est prévue avant la fin du premier semestre 2011 pour renforcer les lignes intérieures. Les nouvelles acquisitions de la compagnie Tassili Airlines sont à même de contribuer à l'amélioration des prestations offertes aux habitants du sud, a-t-il expliqué. Les autorités publiques, a-t-il ajouté, procédaient à la révision du programme des vols intérieurs avec l'éventualité de programmer des vols de jour au niveau de l'aéroport de Tindouf. « Avec les nouveaux appareils acquis par Air Algérie, il sera possible de programmer des vols de jour en hiver à compter du 31 octobre », a encore ajouté le ministre. M. Tou a rappelé qu'un programme était en cours de réalisation en vue de l'extension de l'aérogare de Tindouf, dont le coût est estimé à 90 millions de dinars ainsi qu'un autre programme complémentaire de 80 millions de dinars précisant que l'état d'avancement des travaux est estimé à 45%. **R. N.**

## DE NOUVELLES ÉCOLES POUR PALLIER LE SUREFFECTIF

## Le casse-tête de la surcharge des classes

*L'augmentation de l'effectif des classes, atteignant parfois les 50 élèves par salle, a souvent fait l'objet de dénonciation, aussi bien par les professeurs qui semblent être dépassés par ces classes surchargées que par les élèves qui déplorent des difficultés de concentration lors des cours.*

PAR AMEL BENHOCINE

Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid, a annoncé, jeudi dernier, que 90 % des projets relevant de son secteur, et programmés à la réalisation au titre de différents plans de développement, ont été réceptionnés. Cependant, avec la concrétisation des projets programmés au titre du prochain quinquennal, on pourra prétendre à une moyenne de 25 élèves par classe à l'échelle nationale, a-t-il indiqué, dans une déclaration à la presse, lors de sa visite d'inspection des conditions de déroulement de la rentrée scolaire, effectuée dans



Les classes atteignent parfois 50 élèves.

la ville de Boumerdes. En effet, l'augmentation de l'effectif des classes, atteignant parfois les 50 élèves par salles, a souvent fait l'objet de dénonciation, aussi bien par les professeurs qui semblent être dépassés par ces classes chargées que par les élèves qui déplorent des difficultés de concentration lors des cours. La réduction du nombre d'élèves par classe peut ainsi voir le jour, du fait que le secteur a bénéficié de plusieurs nouvelles infrastructures, tous cycles confondus. Benbouzid a relevé, à ce titre, que la réalisation durant cette dernière décennie, a concerné pas moins de 850 nouveaux lycées, 1800 CEM et plus de 3.500 écoles primaires, auxquels s'ajoutent

de nombreuses salles de classes extensives, des cantines scolaires, et des salles de sports entre autres. Par ailleurs, lors d'une discussion avec quelques lycéens, le ministre a insisté sur le caractère obligatoire du port du tablier et sa relation étroite avec la discipline. « Notre objectif à terme, est d'arriver à imposer le port d'un uniforme unique pour l'ensemble des élèves de tous les cycles, comme il est de rigueur de par le monde », a expliqué le premier responsable du secteur. Parallèlement, il a rappelé la nécessité pour les élèves de préserver leurs nouveaux acquis représentés par les nouvelles classes équipées en ordinateurs et autres, appelant les

enseignants à donner des cours dans ce sens. S'agissant de la rentrée scolaire 2010-2011, le ministre de l'Éducation a exprimé sa « satisfaction » quant aux bonnes conditions de déroulement de cette rentrée scolaire. Les efforts de l'Etat, affirme-t-il, consacrés à cette fin ont abouti. Il a souligné, entre autres, l'équipement en moyens nécessaires de tous les établissements du secteur et la disponibilité des ouvrages scolaires. A ce propos, il a fait savoir que 50% des élèves scolarisés bénéficient de la gratuité de ces livres au titre de la solidarité nationale, alors que la prime de scolarité, décidée par le président de la République, profite à 80 % des élèves. Concernant le dossier des oeuvres sociales relatives aux employés du secteur, et qui constitue l'un des dossiers revendiqués par les syndicats autonomes, Benbouzid a signalé que celui-ci est toujours en phase d'étude et d'évaluation. Il a, en outre, réitéré l'engagement de son département ministériel à verser prochainement les salaires des contractuels tous les deux mois au lieu de l'attente habituelle de toute une année. **A. B.**

## JOUANT LA CARTE DE L'APAISEMENT

## Les intendants gèlent leur mouvement de grève

Après onze jours de grève, la Coordination nationale du personnel d'intendance de l'éducation (CNPIE), fait marche arrière et décide de geler son mouvement de protestation. Ainsi, les intendants assureront leurs services administratifs à partir de cette semaine, et qui consistent particulièrement à accomplir le versement des primes de scolarisation aux élèves issus de familles nécessiteuses et autres inscriptions des élèves. Contacté hier par téléphone, Mustapha Bouaâbane, membre de la CNPIE, a indiqué qu'après réunion entre les représentants des wilayas, la base syndicale a décidé de suspendre le mouvement de grève. Une décision unanime qui a pour but un intérêt général. « Nous avons décidé de faire marche arrière pour ne pas pénaliser les élèves, mais beaucoup plus par

respect envers le président de la République qui a octroyé cette prime de 3 mille DA aux élèves nécessiteux, on ne veut surtout pas gâcher le déroulement de cette opération », a précisé notre interlocuteur. En effet, la grève des intendants de l'éducation, entamée le 5 septembre courant, a fortement perturbé les inscriptions scolaires des élèves, particulièrement dans les wilayas de l'est et l'ouest du pays.

La vente des manuels scolaires et l'opération du versement de la prime de scolarité demeurent jusque-là suspendues. Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid, n'est pas resté les bras croisés face à cette situation et a aussitôt réagi par le licenciement de deux grévistes. Plusieurs de leurs collègues ont également fait l'objet de menaces et de mises en demeure verbales. Benbouzid considère

que les protestataires perdent leur temps et que seuls les enseignants ont droit aux primes revendiquées par les intendants. Pour rappel, le corps des intendants réclame l'octroi de la prime de documentation pédagogique (IDP) et celle de l'expérience professionnelle (IEP), tout en dénonçant leur exclusion du régime indemnitaire des personnels de l'éducation.

« Les lois de la République nous reconnaissent comme un corps à part entière de la famille éducative, on ne comprend pas cette marginalisation », a déploré M. Bouaâbane, précisant que le décret exécutif numéro 10-78 du 24 février 2010, institue le droit des deux primes en question au profit des intendants. Toutefois ce gel de la grève n'est que provisoire, affirment les syndicalistes, qui prévoient un retour à la protestation dans le cas où le mutisme de

la tutelle persiste. Un changement de stratégie est en perspective, et qui consiste à s'allier aux syndicats autonomes de l'éducation. Par ailleurs, notre interlocuteur a affirmé que la Coordination, affiliée à l'UGTA, a décidé de quitter la centrale syndicale de Sidi Saïd, qui « n'a pas fait grand-chose pour nous ». Selon lui, le retournement de veste des responsables de l'UGTA a contraint la CNPIE de se retirer. La rupture de confiance a commencé, poursuit M. Bouaâbane, quand l'UGTA a désigné un ex-membre de la Coordination pour négocier à notre place avec la tutelle, puis le claquement de porte de Sidi Saïd lors de notre dernier sit-in tenu devant le siège de la centrale syndicale. « On va rejoindre une autre organisation syndicale qui saura nous soutenir jusqu'au bout », a-t-il conclu. **A. B.**

## BOUMERDÈS, SANS SALAIRE DEPUIS CINQ MOIS

## Les travailleurs de MCCES filiale de l'ex-EPLF en grève illimitée

PAR TAHAR OUNAS

Les travailleurs de l'entreprise des matériaux de construction et corps d'état secondaires (MCCES) filiale de l'ex-EPLF de Boumerdès, entamaient hier, leur dixième jour de grève. Ils ont observé jeudi dernier, une nouvelle fois, un rassemblement devant le siège de leur entreprise pour réclamer le paiement de leurs salaires des cinq derniers mois. Ils ont exigé une solution durable à leur calvaire qui dure depuis des mois. « Nous avons passé le mois du Ramadhan sans un sou, nous étions dans l'obligation d'emprunter de l'argent pour

subvenir aux besoins de nos familles », nous dira, sur un ton coléreux, un travailleur. Et un autre d'ajouter « à la veille de l'Aïd, l'administration nous a versés sept mille DA pour passer la fête », « pour mon cas, ajoute notre interlocuteur, le jour où j'ai perçu les sept mille DA, j'ai versé une grande partie pour payer les factures de l'électricité, de l'eau et du loyer et j'ai passé la fête de l'Aïd avec 2000 DA ». L'entreprise MCCES a été créée en 2000 et emploie 230 personnes (administration et chantiers), c'est une filiale de l'ex-EPLF transférée à la SGP Injab (groupe SOGECOR) en novembre 2009 dans le cadre du programme de restructuration du groupe EPLF lancé par la tutelle.

Par ailleurs les travailleurs s'insurgent contre les lenteurs mises dans l'application du plan de charge de l'entreprise et ce malgré les instructions du premier ministre afin d'absorber les dettes fiscales et parafiscales de ladite filiale. Le plan prévoit l'annulation des dettes fiscales d'un montant de 46 millions de DA, un prêt bancaire d'un montant de 51 millions DA pour faire face aux dettes parafiscales et ce avec un taux d'intérêt de 3,5 % pour une durée de 5 ans. Outre cela, un prêt bancaire d'un montant de 345 millions DA sera octroyé à l'entreprise à titre de fonds frais. Le premier responsable de l'entreprise nous a déclarés « nous avons payé les salaires des mois où il y avait de la pro-

duction. Depuis le mois de juillet 2009 nous avons procédé au paiement des salaires selon un plan échelonné c'est-à-dire on ne peut pas payer par exemple le salaire du mois d'août sans avoir payé le mois de juillet ». Il ajoute « si nous arrivons à recouvrer nos créances auprès du groupe ex-EPLF (le montant est de 30 millions de DA) nous allons payer quatre mois de salaires ». Le directeur estime que « le mouvement de la grève est illégal ». Tandis qu'un syndicaliste estime que le mouvement est légal à 90% et nous a déclaré qu'une AG se tiendra le lundi prochain pour décider du sort de la grève. **T. O.**

IL EST ÉVALUÉ À 31,74 % ENTRE 2006 ET 2009

# Le taux de criminalité en baisse

Le taux de criminalité en Algérie a baissé de 31,74 % entre 2006 et 2009, a indiqué, jeudi, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, Tayeb Belaiz, ministre de la Justice, garde des Sceaux.

PAR MASSINSA BELAKEHAL

Il précisera, dans ce sens, que 53 formes de criminalité ont enregistré une baisse de 31,74 % alors que les crimes économiques et ceux liés à la circulation routière ont augmenté de 19,9 %. L'entrée en vigueur du nouveau Code de la route ainsi que la mise en oeuvre de mesures strictes concernant la concurrence et le marché parallèle, a-t-il expliqué, ont entraîné une hausse des crimes liés à ces domaines.

S'agissant de l'efficacité de la politique de réformes du secteur pénitentiaire eu égard à la recrudescence du taux de crimi-



Tayeb Belaiz, garde des Sceaux

nalité, le ministre fera savoir que depuis l'adoption de la loi sur la réforme pénitentiaire et la réinsertion sociale des prisonniers en 2005, « les efforts se sont concentrés sur le redressement et la formation, un intérêt particulier ayant été accordé à l'alphabétisation et à l'enseignement tous cycles confondus ainsi qu'à la formation au sein des établissements pénitentiaires ».

Il a, également, rappelé que le nombre

de prisonniers intéressés par la formation et l'enseignement augmente chaque année passant de 1182 en 2000 à 23.716 en 2010, notant que 91.986 ont été inscrits à l'enseignement durant la dernière décennie. Ils sont 779 prisonniers à avoir bénéficié d'une formation professionnelle en 2000 passant à 26.547 en 2010, a-t-il précisé, avant d'ajouter que le nombre d'inscrits à la formation professionnelle durant cette dernière décennie a atteint 87.417 prisonniers dans 84 spécialités. S'agissant des diplômés d'enseignement, M. Belaiz a souligné que le nombre de prisonniers ayant obtenu le brevet d'enseignement moyen était de 4 en 2000 avant d'atteindre 1859 en 2010. Pour ce qui est du baccalauréat, 13 prisonniers ont décroché ce diplôme en 2000 et 517 en 2010. Concernant la période post carcérale, il affirmera que des structures ont été mises en place à cet effet pour faciliter l'emploi de 3646 détenus sortis de prison au sein des différentes institutions publiques. A ce propos, 12.649 détenus ont bénéficié d'une liberté conditionnelle ou partielle depuis l'entrée en vigueur de la loi de 2006 ajoutant que 320 détenus jugés poursuivent actuellement des études universitaires, a-t-il ajouté. Selon le ministre, il n'y a aucun cas de récidive enregistré jusque là parmi les détenus libérés ayant obtenu leurs diplômes en prison. L'expérience algérienne en matière de réforme pénitentiaire, est un exemple pour les autres pays d'après les instances internationales, a indiqué M. Belaiz, avant d'annoncer, qu'une conférence internationale se tiendra en octobre pour en vue de débattre de l'expérience algérienne en matière de réforme pénitentiaire.

M. B.

## Un déficit de quelque 3000 magistrats

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaiz, a indiqué jeudi à Alger que son secteur accuse un déficit de quelque 3000 magistrats. Ce déficit en magistrats, sera comblé au cours des prochaines années, a-t-il indiqué, lors d'une séance plénière de l'APN consacrée aux questions orales. Le nombre de magistrats diplômés chaque année est estimé actuellement à 470, a-t-il rappelé. D'ici 2014, le pays aura formé 7000 magistrats, selon le ministre. Et d'ajouter que les nouveaux tribunaux et cours de justice seront opérationnels quand le nombre suffisant de magistrats compétents sera disponible.

M. B.

DISPOSITIF DU RENFORCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

# 37 milliards de DA de dettes des agriculteurs effacées

L'opération d'effacement de la dette contractée par les agriculteurs auprès des banques, a déjà permis d'effacer près de 37 milliards de DA sur les 41 milliards représentant le montant global de la dette concernée par cette mesure, a annoncé jeudi le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Rachid Benaïssa. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, le ministre a affirmé que « l'opération se poursuivait et qu'elle a déjà concerné 77.919 agriculteurs ». Il a souligné, en outre, que cette mesure « concerne uniquement les agriculteurs qui connaissent des difficultés financières en raison de plusieurs facteurs notamment la sécheresse et non pas les investisseurs ».

« Ces derniers bénéficient d'un soutien de l'Etat. Ils sont inscrits au dispositif Syrpalac (système de régulation des produits de large consommation) », a-t-il précisé.

L'effacement de dette des agriculteurs entre dans le cadre du dispositif annoncé en février 2009 à Biskra par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, destiné à soutenir et à renforcer le secteur de l'agriculture et de l'élevage à travers des soutiens financiers couvrant plusieurs filières agricoles. Il y a quelques semaines, le ministre a annoncé, pour rappel, la création d'une société de promotion des produits de terroirs. « La création de cette société inter-

vient dans le cadre de la réorganisation opérée dans les entreprises relevant du secteur de l'agriculture », a affirmé le ministre. Et d'ajouter « il s'agit d'un établissement public à caractère économique (EPE) qui va mettre en synergie les autres entreprises existantes déjà ». Dans une première phase, selon le ministre, cet établissement s'occupera des produits comme les dattes, la vigne et les produits oléicoles. Il élargira, au fur et à mesure, ses activités aux autres produits de terroirs. Les pouvoirs publics avaient décidé de procéder à une

réorganisation dans les entreprises et autres entités relevant des portefeuilles de la Société de gestion des participations des productions animales (SGP Proda) et de la Société de développement agricole (SGDA) pour permettre à ces deux SGP de « répondre aux exigences du marché et d'exécuter avec le maximum d'efficacité les missions qui leur sont confiées dans le cadre de la politique de régulation », avait-on indiqué. Ce nouveau dispositif a été avalisé en mars dernier par le Conseil des participations de l'Etat (CPE).

R. N.

## La phoeniciculture parmi les filières stratégiques

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa a souligné, jeudi à Alger, que l'Etat a classé la phoeniciculture parmi les filières stratégiques dans le cadre du renouveau de l'économie agricole et rurale. Il a indiqué que la production de dattes a été inscrite dans les dix programmes visant la sécurité alimentaire et qu'un programme spécial a été tracé pour la promouvoir « en filière stratégique vue son importance au niveau local comme activité productive ou au niveau de l'exportation ». Un programme a été arrêté par le ministère visant le soutien des producteurs à travers, notamment, la réhabilitation et la protection des oasis et le soutien à l'exportation à travers le crédit « Rfig » et l'attribution d'une appellation d'origine géographique à « Deglet Nour de Tolga » pour la préservation et le développement de cette richesse. Pour ce qui est de l'état actuel de la phoeniciculture, Benaïssa a souligné que la superficie globale des palmeraies en Algérie est de 160.000 hectares, tandis que le nombre des palmiers est de 18 millions dont 12 millions de palmiers dattiers et que Deglet Nour représente 40 % des palmeraies. En 2009, la production des dattes a atteint 5.861 quintaux.

R. N.

AFFRONTEMENTS ENTRE POLICIERS ET RÉSIDENTS DE DIAR EL-KEF

## Un adolescent succombe à ses blessures

La confrontation entre les riverains de Diar El-Kef à Bab El Oued et les forces de l'ordre a tourné au drame. Blessé par balle, un jeune adolescent de 17 ans, a succombé à ses blessures, sur le chemin vers l'hôpital.

C'est ce qu'a indiqué la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), dans un communiqué rendu public jeudi dernier. Tout a commencé quand des éléments de la police judiciaire de la sûreté de Diar El-Kef (ex-Carrière Jaubert), ont constaté la présence de sept jeunes personnes en possession d'armes blanches, qui tentaient d'agresser une jeune fille, précise la DGSN.

Au cours de l'intervention, ces jeunes ont lancé des jets de pierres en direction des policiers. C'est alors que certains policiers ont fait usage de leurs armes de dotation, précise-t-on de même source, atteignant un adolescent au niveau de la tête, dans des circonstances que l'enquête déterminera. La victime a été évacuée aussitôt vers l'hôpital de Mohame-Lamine-Debaghine (Ex-Maillot), dans un état comateux. Le procureur de la République, près le tribunal de Bab El Oued, a toutefois ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire pour déterminer les circonstances exactes de cet incident.

L'affaire a été confiée à la division Centre de police judiciaire qui, dans le cadre d'une enquête préliminaire, a procédé aux constatations d'usage et à l'audition des policiers auteurs de tirs, ajoute-t-on de même source. Il faut dire que ce regrettable incident risque, encore une fois, de remonter à bloc les riverains de ce vieux bidonville de la capitale. A peine les tensions apaisées suite au relogement d'une centaine de familles y habitant, la colère des familles restantes, toujours en attente de logement, risque de faire surface. Il se veut à titre d'exemple, les batailles sanglantes qui ont éclaté cet été, entre les jeunes de Diar El-Kaf et ceux de Climat-de-France.

Les premiers ont coûté que coûte tenu à venger l'un des leurs, tué froidement par les seconds. La ville de Bab El Oued a connu, durant cette période, une tension externe nécessitant la présence sur les lieux des forces antiémeute 24H/24H.

Les accrochages entre résidents et services de police ne sont pas récents, dans cette vieille citée. Contrariés par la non-prise en charge de leurs revendications liées au relogement, les habitants de Diar El-Kef, se révoltent dès que l'occasion se présente, exprimant leur ras-le-bol d'une situation sociale qui perdure depuis des années.

Ceci dit, les affrontements les plus marquants remontent à février 2009. Bab El Oued avait vécu quatre jours et nuits d'affrontements entre la bande du quartier Groupe Taine et celle de Diar El-Kef. Une guéguerre qui a éclaté pour un terrain de football (stade de la Concorde à Triolet), qui avait fait près d'une trentaine de blessés et de lourds dégâts matériels.

I. A.

PROMOTION DES ÉNERGIES  
RENOUVELABLESLe Medreg reçoit le  
prix Icer Award 2010

La confédération internationale des régulateurs de l'énergie (ICER) a attribué, jeudi, un prix à l'association des régulateurs méditerranéens de l'électricité et du gaz (Medreg) qui se trouve, depuis le 18 mai dernier, sous la présidence de la Commission algérienne de régulation de l'électricité et du gaz (Creg), a indiqué un communiqué de l'organisme. Cette distinction lui a été accordée pour la publication de son rapport 2010 sur « L'introduction de mécanismes régulateurs visant la promotion des sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique dans les pays en voie de développement », souligne-t-on de même source. C'est donc, Nadjib Otmane, président de Medreg et de la Creg (Algérie) qui a reçu, jeudi, le prix avec son prédécesseur, Alessandro Ortis, qui est le président de l'Autorité italienne de régulation de l'électricité et du gaz (AEEG), lors d'une cérémonie s'étant déroulée, à Montréal, au niveau du Congrès mondial de l'énergie.

La Medreg s'est vu attribué le prix « Icer Distinguished Scholar Award », qui a été organisé pour la première fois par la Confédération internationale des régulateurs de l'énergie.

« Cette distinction internationale est un symbole de l'engagement des membres du Medreg à promouvoir les principes du développement durable et une vision à long terme sur les défis mondiaux de l'énergie », a déclaré à cet effet, Nadjib Otmane. Medreg, rappelle-t-on, est un membre fondateur de l'Icer, lancé en 2009 dans le but d'assurer la continuité et la visibilité des régulateurs de l'énergie dans le monde. Elle a pour objectif « l'amélioration de la sensibilisation et la compréhension de la régulation de l'énergie » et son rôle dans la « lutte contre un large éventail de facteurs socio-économiques, environnementaux, en sus des questions de marché », conclut le communiqué.

M. B.

DÉCOUVERTE DE 5 NOUVEAUX  
PUITS DE GAZ À AÏN TSILAForage prévu  
pour début octobre

La compagnie irlandaise Petroceltic, spécialisée dans l'exploration pétrolière et gazière, continue de s'intéresser au marché algérien. Lequel marché où un programme de forage de cinq puits de gaz a effectué une importante découverte de condensats dans la région de Aïn Tsila, dont le volume a été estimé à 5,5 billions bep de gaz, a indiqué, mercredi dernier, le journal électronique, The Investors Chronicles. La Petroceltic a récemment obtenu une prolongation de deux années de son contrat d'exploration. La compagnie irlandaise, qui détient 75 % d'intérêts, et son partenaire la compagnie nationale Sonatrach qui détient 25 %, a-t-on révélé de même source, ont prévu d'entreprendre un programme d'évaluation d'au moins trois puits. Le forage, quant à lui, devrait être lancé au début d'octobre prochain, selon la même source.

Pour rappel, la Petroceltic a lancé, l'année dernière, une campagne de forages pour estimer les réserves d'hydrocarbures du périmètre d'Isarene, situé dans le bassin d'Illizi, où elle opère avec Sonatrach. L'opération vient en application du contrat signé pour la réalisation de sept forages durant l'année écoulée. Le périmètre en question comprend neuf champs de gaz et un 10e contenant du pétrole et du gaz.

M. B.

KATJA HESSEL, MINISTRE DÉLÉGUÉE DE L'ECONOMIE ALLEMANDE

Pour un engagement durable  
sur le marché algérien

En présence du directeur général de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK), Andreas Hergenrother, la ministre germanique a eu « des entretiens avec le ministre des Transports, Amar Tou, au cours desquels a été discutée l'idée des grands projets en matière de chemins de fer dans les Hauts-Plateaux.

PAR AMAR AOUIMER

« Nous avons discuté avec les ministres algériens de l'Energie et des Mines, des Transports et des Ressources en eau de nombreux projets d'intérêt commun. Nous avons notamment parlé des projets des entreprises bavaroises en matière d'énergie, de projets d'investissement et d'infrastructures. L'État algérien aimerait l'engagement des entreprises industrielles allemandes et bavaroises en Algérie », a notamment déclaré, hier, Katja Hessel, ministre déléguée de l'Economie, de l'Infrastructure, des Transports et de la Technologie de la Bavière, à l'issue de plusieurs entrevues avec les ministres algériens concernés.

En présence du directeur général de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK), Andreas Hergenrother, la ministre germanique, qui conduit pour la deuxième fois une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation d'hommes d'affaires du Land de la Bavière, a indiqué qu'elle a eu « des entretiens avec le ministre des transports, Amar Tou, au cours desquels a été discutée l'idée des grands projets en matière de chemins de fer dans les Hauts-Plateaux en mettant l'accent sur le soutien et le transfert technologique des entreprises allemandes qui souhaitent instaurer un partenariat durable avec les sociétés algériennes ».

Concernant les ressources en eau, elle a affirmé qu'elle a négocié avec le ministre Abdelmalek Sellal « des possibilités de coopération, tels que l'assainissement des 24 stations d'épuration d'eau dans les trois années à venir, tandis que 19 grands barrages nécessitent également des formes de partenariat durant les quatre prochaines années », précisant toutefois, « nous avons pris connaissance de ces projets ». Elle a souligné que les deux parties



Katja Hessel, ministre déléguée de l'Economie, de l'Infrastructure, des Transports et de la Technologie de la Bavière.

ont passé en revue les relations régissant les entreprises des deux pays, en mentionnant que « les conditions de l'engagement des entreprises allemandes et bavaroises sont claires, car il s'agit, dit-elle, de définir le cadre nécessaire pour garantir que ces investissements soient propices sachant que des entraves persistent ».

Elle a affirmé également qu'elle a clairement défini les conditions affichées par les entreprises allemandes pour un engagement durable sur le marché algérien.

Faisant le bilan de sa visite effectuée en 2009 en Algérie, Hessel a dit que d'importants projets étaient en négociation, mais un problème a surgi nécessitant de trouver des solutions urgentes, car ce sont des projets où il n'y avait pas de marché.

Pendant, une panoplie de contrats ont été signés pour de grands projets d'infrastructures où il y a eu des appels d'offres en précisant, néanmoins, qu'il n'y a pas de grands projets signés.

« Notre visite est de longue haleine afin d'asseoir une coopération durable et sans équivoque et un partenariat fécond et à long terme. Je suis en Algérie non seulement pour signer des contrats, mais également pour entretenir le contact de partenariat à niveau égal » a-t-elle

observé.

Elle dira en outre que : « La loi de finances complémentaire dissuade les investisseurs »

Hessel a indiqué que lors de sa visite en Algérie l'année dernière, la loi de finances complémentaire 2009 n'a pas amélioré le cadre d'investissement pour les entreprises allemandes et bavaroises. « Je poserai cette problématique au ministre de l'industrie », dit-elle. Les PME allemandes sont au cœur de l'économie bavaroise représentant toutes les branches économiques, et elles sont leaders dans les technologies spécialisées.

Les entreprises de production de poteaux de béton, en électrification des chemins de fer et en technologies de la communication des transports ferroviaires bavaroises sont prêtes à coopérer avec des sociétés algériennes. Il y a une panoplie de PME qui sont toutes intéressées par le marché algérien. « Notre tâche consiste à accompagner cet intérêt. Dans nos entretiens avec le ministre des Ressources en eau, nous avons abordé l'apport des petites et moyennes entreprises bavaroises spécialisées dans l'assainissement de l'eau, la mécanique, l'électromécanique, l'hydraulique et d'autres technologies dont les entreprises allemandes sont intéressées par le marché algérien » a-t-elle ajouté.

A. A.

LES ENTREPRENEURS ALLEMANDS À LA RECHERCHE D'OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS EN ALGÉRIE

## Pour un partenariat gagnant-gagnant

Katja Hessel a insisté sur la nécessité de la transparence dans les appels d'offres publics concernant les grands projets d'infrastructures susceptibles d'intéresser les investisseurs allemands. A propos du projet des énergies renouvelables « Desertec », elle a affirmé qu'elle a mentionné le sujet avec le secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines et « j'ai l'impression que l'engagement du SG du ministère n'est pas au même niveau que celui apporté par l'économie bavaroise à ce système. Notre position, est par conséquent, claire en attendant des évolutions dans le futur » affirme-t-elle. Concernant les dossiers des gaz industriels, l'entreprise allemande Linde n'a pas été abordée lors de ses discussions avec les responsables du ministère de l'Energie et des Mines, car selon l'oratrice, l'idée provient du ministère de la Santé publique et de la Population. Cependant, la présidente de Linde, estime pour sa part, que « l'affaire date de l'année 2009 et les Gaz Industriels ont un chiffre d'affaires de 2% sur des contrats anciens datant de plusieurs années. Mais, Linde remplit les conditions de contrats et honore toutes ses obligations, notamment pour ce qui est

des usines d'épuration d'air dans la région d'Alger avec un investissement de 120 millions d'euros ». « Linde est le plus grand investisseur en Algérie avec un montant de 200 millions d'euros tout en envisageant toujours de développer le marché algérien et local » a-t-elle précisé. Comme l'a préconisé la Chancelière Angela Merkel, Hessel a exhorté les différents responsables chargés de la coopération et du commerce extérieur d'agir dans le sens de l'assouplissement des procédures de partenariat. Elle a notamment parlé « des conséquences négatives pour les investisseurs en Algérie pour les opérations de commerce extérieur tout en précisant que les entreprises allemandes déjà actives en Algérie veulent toujours y investir et nouer un partenariat avec des entreprises algériennes ». Elle ajoute que « la loi de finances complémentaire 2010 est réticente pour faire entrer des entreprises allemandes en Algérie. Il s'agit d'une question de mentalité, les entreprises allemandes sont réticentes et désirent un cadre fiable et transparent et ne cherche pas la formule 'on va s'arranger' ». Hessel dira aussi « qu'il est difficile, cependant, de qualifier le climat des affaires en Algérie

et l'État algérien a le droit de défendre son économie à travers des lois, néanmoins, les entreprises allemandes et les PME bavaroises ont des difficultés et cela ne leur facilite pas la tâche ». La ministre de l'Economie de la Bavière estime et précise que « la loi de finances complémentaire 2010 ne facilite pas les investissements des PME 'familiales' bavaroises en Algérie » car ajoute-t-elle, « les entreprises bavaroises n'ont pas d'autorité sur l'argent pour investir en Algérie sur la base de 51% pour le partenaire algérien et 49 % pour la partie allemande ». Selon elle, c'est un grand problème pour les PME bavaroises. Hessel dira que « les PME allemandes sont des propriétés familiales finançant les offres par le crédit. Si elles investissent dans des marchés étrangers et lointains, elles ont des réticences et des équivoques, en tout cas c'est l'avis de la majorité des investisseurs ». Elle insiste sur l'orientation des 51% en déclarant que « c'est un problème pour les entreprises allemandes et l'Union européenne également ; car c'est une entrave pour les investissements privés et des risques pour les PME concernant la réalisation des profits potentiels ».

A. A.



OUED SMAR, ACCÈS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

## Algérie Télécom commercialise ses nouveaux équipements



Siège de la direction générale d'Algérie Telecom.

**Le nombre d'abonnés à l'ADSL au niveau d'Algérie Telecom au sein des deux communes de Bab Ezzouar et Oued Smar est de six mille quatre cents (6.400) sur les quinze mille (15 mille) titulaires de lignes téléphoniques fixes dans la région d'Alger-Est**

PAR ABDELHAMID MEGHICHE

L'installation des nouveaux équipements Multi Services Access, MSA, est menée activement au niveau de plusieurs sites dans la commune de Oued Smar. Mohgane Lakhdar, directeur de l'agence commerciale d'Algérie Telecom au

niveau de Oued Smar nous dira à ce propos : « Les équipements proposés à notre clientèle servent à Data, Voix et Visiophonie de même qu'aux liaisons spécialisées à 100 méga ».

Ces nouveaux équipements sont en provenance de Hweii, province chinoise. Ils seront mis au service via deux phases, explique toujours M. Moghrane. La première phase étant celle de développement, qui touchera les nouveaux sites dépourvus de réseau. Cette phase a d'ailleurs commencé par la mise en service du nouveau centre commercial de Bab Ezzouar simultanément avec la zone industrielle de Oued Smar. La deuxième phase passera par la modernisation des services, et qui consistera en la rénovation du réseau téléphonique de manière graduelle à travers la capitale. Sachant que le nombre d'abonnés à l'ADSL (AT) au niveau des deux communes de Bab Ezzouar et Oued Smar est de six mille quatre cents (6.400) sur les quinze mille

(15 mille) titulaires de lignes téléphoniques fixes dans la région d'Alger Est.

En outre un projet d'installation de la FTTH, soit ramener la fibre optique au plus près de l'utilisateur, est en cours d'études explique notre interlocuteur. Ce dernier nous explique ainsi que cette technologie, à base de fibre optique, amènera le réseau et l'équipement directement à l'utilisateur, soit le client. Ce projet offrira de multiples services aux usagers. Parmi les services offerts par le FTTH, on peut citer le TVIP ou IPTV, représentant un protocole de transfert de flux télévisuel à travers un réseau IP; l'Internet à haut débit, la Voix... « La commercialisation de ces divers équipements est prévue avant la fin de l'année en cours », assure le directeur de l'agence commerciale d'Algérie Télécom à Oued Smar, voilà qui ne manquera pas de réjouir les entreprises et les particuliers qui tiennent à être à la pointe des technologies.

A. M.

EUCALYPTUS, OULED FERHA

## Un quartier dépourvu de toute commodité

En l'absence totale de l'éclairage public aggravée par des routes plutôt des pistes non bitumées, les résidents du quartier Ouled Ferha - le mal nommé- situé dans la commune des Eucalyptus, ne cessent de dénoncer leurs conditions de vie précaires. La moindre chute de pluie les isole encore plus, autant pour les piétons que pour les automobilistes. Des mares d'eau boueuses se constituent un peu partout à travers le quartier, et de ce fait les résidents de Ouled Ferha sont contraints au parcours du combattant pour se rendre n'importe où. Les plus pénalisés restent, sans conteste, les enfants scolarisés, que dire des personnes âgées qui préfèrent éviter de sortir plutôt que de s'exposer à une chute qui peut être fatale pour elles. Les ordures ménagères s'amoncellent devant les habitations dégradant davantage le cadre de vie des familles, qui n'en peuvent plus de cette précarité. Ces dernières sont pourtant tenues de se déplacer vers le centre-ville - Eucalyptus-, mais dans ces conditions leurs déplacements sont de plus en plus pénibles et risqués. Depuis trois longues années et face aux récurrentes revendi-

cations des familles, les chefs de famille ont été abreuvés de promesses, toutefois sans lendemain. Promesses d'une prochaine viabilisation de ce quartier qui a vu le jour il y a cinq années. Cinq années où rien n'a été fait pour tenter d'améliorer les conditions de vie. Bien pis Ouled Ferha connaît, ces derniers mois, la dégradation des quelques poteaux électriques existants, ce qui oblige les familles à se calfeutrer chez elles dès le crépuscule par mesure de sécurité en l'absence de l'éclairage public. Cette situation a ouvert les portes à la délinquance, et de ce fait les vols et les agressions se sont multipliés, des jeunes du quartier et d'autres venant des quartiers avoisinants squattent les lieux à l'affût des retardataires ou du moindre mauvais coup à perpétrer. Dans leur appel poignant, adressé aux responsables locaux, les familles d'Ouled Ferha réclament l'urgente réhabilitation de leur quartier, la réfection impérieuse et salutaire des lampadaires, avant que les différents fléaux sociaux ne s'installent à demeure chez eux.

A. M.

MISE EN SERVICE DU VIADUC DES ANNASSERS ET D'UNE TRÉMIE À BAB-EZZOUAR

## Pour une circulation plus fluide

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul a procédé, jeudi à Alger à l'inauguration du viaduc reliant le plateau des Annassers (Kouba) à Riadh El-Feth (El-Madania) et d'une trémie située dans la commune de Bab-Ezzouar.

La mise en service de ce viaduc « qui s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement du carrefour Oulmane-Khelifa, comprenant deux grands ponts (plus de 300 m) et deux trémies, ainsi que de la trémie de Bab-Ezzouar, contribuera à fluidifier le trafic routier dans la capitale », a affirmé le ministre dans une déclaration à la presse au terme d'une visite d'inspection à Alger, rapporte l'APS. Il s'est félicité, à cette occasion, de la qualité de la réalisation de ces infrastructures routières qui, a-t-il dit, témoigne de l'expérience et de la maîtrise que les entreprises algériennes ont acquises dans le domaine des travaux publics.

Le ministre a rappelé, dans ce contexte, que son département vient de soumettre un dossier au Conseil national d'investissement (CNI) comprenant une série de mesures visant à encourager le développement des entreprises algériennes qui activent dans le secteur des travaux publics. Il s'agit notamment, selon lui, de mesures qui consistent à faciliter davantage aux entreprises l'accès au financement et aux marchés publics. Lors de cette visite dans la capitale, le membre du gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du grand pont (200 mètres) situé près de Cheraga et dont les travaux seront, promet-il, achevés à la fin du mois de septembre courant.

Il a également fait savoir que le projet de la voie express Aïn Benian-Boufarik qui compte dix-huit ouvrages d'art (ponts, échangeurs et trémies) sera réceptionné lui aussi dans « les prochains jours ».

Ce projet permettra de désengorger la circulation à l'ouest d'Alger, notamment à Staoueli, Cheraga, Baba Hassen, Ouled Fayet et Douera qui connaissent une importante expansion urbanistique.

M. Ghoul a annoncé, d'autre part, que d'autres projets seront lancés prochainement dans le but de désengorger la capitale. Il s'agit notamment d'un réseau de voies express à double sens devant relier le couloir Est de la deuxième rocade à des agglomérations de l'est d'Alger telles que Bordj El-Bahri, Aïn Taya et Rouiba.

Ines Amroude



### BOUIRA

## Journées portes ouvertes sur la formation musicale

se tiennent du 15 au 16 du mois en cours à l'Institut régional de formation musicale de Bouira. Un nombreux public, amateur de musique, est venu admirer la panoplie d'instruments musicaux de tous genres exposés, en la circonstance, au niveau du hall de l'Institut, où des ouvrages d'art, des disques de musiques classique et moderne sont également mis en exergue aux côtés de photos montrant les différentes activités auxquelles s'adonnent les élèves de cet établissement de formation artistique.

Selon les informations fournies sur place, quelque 130 étudiants suivent actuellement une formation diplômante spécialisée au niveau de cet Institut régional, qui les habilitera à encadrer des établissements éducatifs, de jeunesse et culturels.

Par ailleurs, 150 autres élèves amateurs suivent les cours académiques dans cet institut, notamment en histoire, lecture et écriture de partitions musicales qui leur permettra, une fois acquise l'aptitude aux arts et à la musique, de pratiquer ce métier sous toutes ses formes, selon les vœux exprimés par les responsables de cet établissement. Selon ces derniers, cet Institut aura bientôt un nouveau siège doté de toutes les commodités nécessaires. Il sera implanté sur une assiette de 10.000 m<sup>2</sup> au nouveau pôle universitaire, à l'entrée -Ouest de la ville de Bouira.

Le lancement des travaux de réalisation est prévu pour décembre prochain, selon son directeur.

### LAGHOUAT

## réception de trois nouvelles structures de formation

Le secteur de l'Enseignement et de la formation professionnels (DEFP) de Laghouat vient de renforcer ses infrastructures par la réception de trois nouveaux centres pour entamer dans de bonnes conditions la nouvelle session de formation (octobre), a indiqué la direction locale du secteur. Réalisées dans les communes de Laghouat, El-Assafia et Ain Sidi-Ali, pour un montant de 360 millions DA, au titre du précédent programme quinquennal, ces nouvelles structures offrent une capacité d'accueil globale de 600 places, a précisé la source.

Trois autres opérations, dotées d'une enveloppe de 375 millions DA, sont, par ailleurs, retenues en faveur du secteur, au titre de l'exercice 2010, et portent sur la réalisation d'un institut de formation spécialisé, l'extension du centre de formation "Ahmed Linani", dans la commune de Laghouat et la construction d'un nouveau centre de 200 places dans la commune d'El-Ghicha.

Selon la DEFP, les structures de formation de Laghouat devront être renforcées, au titre du quinquennal 2010-2015, par un institut d'enseignement professionnel à Laghouat, quatre instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle dans les communes d'Aflou, Bellil, Ksar El-Hirane et Gueltat Sidi-Saad, ainsi que par des structures d'hébergement.

Ces établissements, a précisé la même source, devront assurer une couverture de l'ensemble des communes de la wilaya en structures de formation en vue de répondre aux aspirations des jeunes, notamment dans les régions éloignées.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Laghouat compte actuellement 13 établissements de formation, dont un institut national spécialisé en gestion et formation, sept CFFA et cinq annexes de formation.

APS

### JOURNEE THEMATIQUE SUR LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE À TZI-OUZOU

## TROIS NOUVEAUX BARRAGES POUR LA WILAYA

*Une journée thématique sur le secteur de l'hydraulique a été organisée au siège de l'APW de Tizi-Ouzou mardi dernier. Cette rencontre a été l'occasion pour passer en revue l'ensemble des aspects inhérents au secteur de l'alimentation en eau potable ainsi qu'à ceux de l'assainissement.*

PAR LOUNES BOUGACI

La wilaya de Tizi-Ouzou, en dépit des efforts fournis par les responsables du secteur, reste une région où l'alimentation en eau potable est très aléatoire. Des communes entières sont très mal desservies et ce, même durant l'hiver. En été, la situation se complique davantage. Dans la commune de Boudjima ou de Makouda, entre autres, l'eau n'est desservie qu'une fois par mois à peu près. Les responsables du secteur expliquent ces insuffisances par le relief géographique de la région qui ne facilite pas leur tâche. Le président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, lors de son intervention, mardi dernier, a indiqué que l'eau est l'une des priorités de l'APW : «*Nous pensons que cette précieuse ressource n'a pas toute l'attention qu'elle mérite et qu'elle est utilisée sans économie. La gestion de l'eau est essentiellement une question locale. Des solutions existent, elles sont à puiser dans la bonne gouvernance et la bonne gestion. Une fois de plus, l'argent n'est pas le seul problème. Nos plans d'investissement sont conséquents, surtout avec Taksebt qui est*



Le barrage de Taksebt est destiné à alimenter les wilayas de TiziOuzou, Boumerdes et Alger

opérationnel et avec les deux autres barrages programmés : Souk N'Ilata et Sidi Khelifa. La ressource sera véritablement disponible pour peu que la gestion suive.»

Le président de l'APW s'est engagé à travailler avec toutes les bonnes volontés pour la réussite de cette mission, fut-elle difficile, et il a exprimé son souhait que cette journée apporte une contribution précieuse.

Le secteur de l'hydraulique connaît une vraie dynamique dans la wilaya. Ainsi, après la réception du barrage de Taksebt qui a réglé le problème d'alimentation en eau potable dans pas mal de localités, d'autres barrages sont actuellement en étude. Il s'agit du barrage de Sidi Khelifa, le barrage de Bounachi et le barrage de Zaouia. Le premier, celui de Sidi Khelifa, sera d'une capacité de 21,40 Hm<sup>3</sup>. Son étude est terminée et sa réalisation est programmée pour l'année 2012. Quant au second barrage, celui de Bounachi, il est d'une capacité de 30,50 Hm<sup>3</sup>. Il sera réalisé dans la région de Mekla et son étude de faisabilité est en cours. Enfin, au sujet du barrage de Zaouia, dans la région de

Makouda, on apprend que ce dernier sera d'une capacité de 43,60 Hm<sup>3</sup>.

On ne peut pas parler du secteur de l'hydraulique dans la wilaya sans citer l'immense barrage de Taksebt. Les travaux de ce dernier sont achevés. Il est destiné à alimenter les wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdes et Alger. Le volume alloué à la wilaya de Tizi-Ouzou est de 65 Hm<sup>3</sup>. Ils sont destinés à alimenter 28 centres urbains et 600 villages représentant 920 mille habitants répartis sur l'axe Azazga, Tizi-Ouzou, Draâ Ben Khedda, Tadmaït et les communes du flanc nord de la wilaya. Un autre barrage est actuellement en cours de réalisation dans la région. Il s'agit du barrage de Souk N'Tleta (Tadmaït). L'ANBT a lancé l'avis d'appel d'offres en vue de la réalisation de ce barrage, dont le volume régularisé est de 96 Hm<sup>3</sup>. Le marché des travaux de ce barrage est en cours d'approbation. C'est le cas aussi concernant l'indemnisation et le recasement des populations ainsi que les travaux annexes : déplacement de cimetières, déviation des routes et des lignes électriques...

L. B.

### TISSEMSILT, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## CINQ MILLIARDS DE DA POUR LA RÉALISATION DE STRUCTURES PÉDAGOGIQUES

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à Tissemsilt a bénéficié de cinq projets de développement au titre du plan quinquennal 2010-2014, a-t-on appris jeudi de la direction du logement et des équipements publics (DLEP).

Les projets dont les travaux seront lancés au début de l'année 2011, pour une enveloppe financière estimée à 4,9 milliards de dinars, consistent en la réalisation de 6.000 places pédagogiques, d'une résidence universitaire d'une capacité de 3.000 lits, d'un nouveau siège de l'office des œuvres universitaires et de 110 logements de fonction au chef-lieu de wilaya, en plus de la programmation des travaux d'aménagement extérieur du centre universitaire de Tissemsilt.

Ces opérations permettront au centre universitaire de devenir, à l'horizon 2014, un pôle universitaire ayant une capacité d'accueil de 10.000 places pédagogiques, sachant que cette institution universitaire dispose actuellement de 2.000 places, selon la même source.

Des travaux seront lancés prochainement, a-t-on ajouté, au niveau du centre universitaire, pour la réalisation d'un réfectoire central d'une capacité de 800 places pour un coût de 100 millions de dinars, ainsi qu'une bibliothèque

centrale de 500 places pour un montant de 180 millions de dinars.

Dans le cadre de l'amélioration des prestations, une opération de construction au niveau du centre d'un nouveau bloc réservé à l'administration centrale, va être bientôt lancée. Une enveloppe financière de 150 millions de dinars a été consacrée à cet effet, selon la même source.

Pour rappel, le centre universitaire de Tissemsilt a été renforcé lors de l'année précédente de 2.000 places pédagogiques, en plus de la livraison en juin dernier, d'une nouvelle cité universitaire de 500 lits ajoutés aux 1.500 lits disponibles.

Ce renforcement en infrastructure permettra d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants des wilayas limitrophes, comme Ain Defla, Relizane, Chlef, Djelfa et Médéa.

Il est à noter que le secteur de l'enseignement supérieur à Tissemsilt dispose actuellement d'un centre universitaire offrant 4.000 places pédagogiques, de 24 salles de cours, d'une bibliothèque d'une capacité d'accueil de 400 étudiants, d'une salle Internet et d'une salle de conférences de 500 places.

APS





MÉDÉA, TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TÉLÉPHONIE ET INTERNET

# A L'HEURE DU TRES HAUT DEBIT ET DU TRIPLE PLAY

*L'opérateur historique s'est résolument engagé à accompagner les autorités de la capitale du Titteri dans cette ambitieuse démarche en mettant à leur disposition la technologie souhaitée ainsi que les compétences nécessaires en mesure de doter la ville de Sid-El-Berkani d'un réseau FTTH (Télévision numérique, téléphonie et internet) estimé à quelque 2 mille accès.*

PAR HAMID SAHNOUN

Le groupe Algérie Télécom et le conseil de l'assemblée populaire communale de Médéa ont décidé, sous la haute autorité du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication et l'égide du wali de Médéa, de conjuguer leurs efforts pour proposer une alternative à la prolifération des antennes pour réception de chaînes satellitaires (parapoles). L'initiative procède d'une démarche d'ensemble initiée par le wali de Médéa et le groupe Algérie Télécom dans le cadre de la mise en place d'un vaste programme de modernisation architecturale et urbaine.

L'opérateur historique s'est résolument engagé à accompagner les autorités de la capitale du Titteri dans cette ambitieuse démarche en mettant à leur disposition la technologie souhaitée ainsi que les compétences nécessaires en mesure de doter la ville de Sid-El-Berkani d'un réseau FTTH (Télévision numérique, téléphonie et internet) estimé à quelque 2 mille accès. Une réalisation qui vient s'ajouter au projet pilote ayant permis d'équiper en Triple Play pas moins de mille logements dans le quartier Mokhtar-Zerhouni situé aux Bananiers - Mohammadia - Alger et 400 logements à Hadjout dans la wilaya de Tipaza. Le groupe Algérie Télécom est fin prêt pour activer bien d'autres quartiers et équiper les principaux centres du pays dans le cadre de la concrétisation dans les faits à l'horizon 2013, des principaux objectifs tracés par la stratégie dédiée par l'État algérien à l'émergence de la Société de l'information, de la communication et du savoir. Dans l'immédiat, le projet à l'honneur est en mesure de proposer d'ici fin 2010 pas moins de 250 mille accès.

## Algérie télécom, l'opérateur historique

Le lancement de cette nouvelle technologie, intervient à un moment où le pays enregistre une avancée certaine dans la concrétisation des objectifs majeurs inscrits dans la stratégie de développement et la généralisation de l'usage des technologies de l'information et de la communication : « La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie de fait sur le groupe Algérie Télécom en sa qualité d'opérateur historique et de détenteur des réseaux



Vers la fin de l'ère des paraboles.

de base et des infrastructures des télécommunications ». Ce choix est intimement lié à la volonté du groupe de privilégier systématiquement des technologies de pointe assurant la mise à niveau, la modernisation et le développement des infrastructures des télécommunications du pays de manière à les rendre aptes à supporter les offres haut débit au profit des clients qu'ils soient résidentiels ou professionnels. C'est pour ces raisons mûes par le souci cardinal d'atteindre nos objectifs et ceux du programme e-Algérie qui a été opter pour un modèle de développement s'appuyant sur l'innovation technologique et des partenariats stratégiques avec des fournisseurs et intégrateurs qui assurent un transfert de savoir et une maîtrise de nouvelles technologies.

Cette nouvelle technologie de distribution de très haut débit en fibre optique, appelée plus communément FTTH (Fiber To The Home), en langue française « fibre jusqu'au foyer », offre un service Triple Play qui permet à son bénéficiaire, résidentiel comme corporate, d'avoir accès à la téléphonie, à l'internet et à une soixantaine de chaînes de télévision arabophones, francophones, anglophones...

## Une initiative pour généraliser les TIC

L'initiative s'inscrit dans le cadre du programme Algérie Télécom visant à soutenir la généralisation des technologies de l'information et de la communication et le développement des systèmes et réseaux d'information dans les différents secteurs d'activités.

La volonté du citoyen d'accéder à des services en mesure de lui permettre d'avoir, grâce à la fibre optique, le téléphone, l'Internet et la télévision, y compris de haute définition, dans le respect des lois y est aussi pour beaucoup. Conçu dans le cadre d'un partenariat avec Spec-Com service Algérie, une société de droit algérien, le nouveau produit que lance le groupe Algérie Télécom, intervient comme une sorte d'alternative, une réponse concrète à une réalité objective. Portant la dénomination commerciale de S@FIR.BOX, il constitue une des offres de télévision les plus attractives du marché algérien.

Le Triple Play sur le réseau FTTH d'Algérie Télécom est une solution qui fournit les services de données, voix et vidéo en utilisant la fibre optique qui arrive dans les dorsales métropolitaines jusqu'aux quartiers. Ce nouveau produit, mis en place par Algérie Télécom en étroite collaboration avec le partenaire d'intégration Spec-Com services Algérie, intervient à un moment où l'opérateur historique compte s'investir davantage à l'effet de répondre valablement aux aspirations citoyennes en la matière et proposer à l'horizon 2013, 6 millions de connexions à très haut débit avec le déploiement du plus grand réseau de fibre optique en FTTH d'Afrique.

## Un produit clé

Considéré comme un produit clef pour le déploiement du projet FTTH, S@FIR.BOX a vu le jour à la suite de la signature d'une convention avec Spec-Com services Algérie portant sur une entente de partenariat pour la réalisation et l'exploitation en Algérie d'une solution complète FTTH à très haut débit Triple Play de type Métro Ethernet.

Dans le cadre de l'accord de partenariat conclu avec l'opérateur historique, Spec-Com a la charge de la conception et de l'ingénierie du réseau Metro Ethernet, la fourniture des équipements et pièces de rechange ainsi que la gestion requise, la fourniture et la mise en place d'une solution IPTV incluant notamment et sans restriction une plate forme IPTV ainsi que l'accès au contenu.

Enfin, l'assistance technique et le transfert des connaissances au profit des personnels concernés du groupe Algérie Télécom sont expressément soulignés par cet accord de partenariat.

A ce propos, Marc Rossi, Président-directeur général de Spec-Com, confirme que la solution proposée par Algérie Télécom est actuellement à la pointe des avancées technologiques enregistrées dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication.

Particulièrement honoré de prendre une part active au développement et à la modernisation entrepris par l'opérateur historique, il considère que « ce que l'Algérie est en train de déployer comme efforts dans le secteur n'a pas d'égal ».

H. S.

CHLEF,

## 5000 places pour la rentrée universitaire

Cinq mille (5000) places pédagogiques et 2000 lits seront livrés lors de la rentrée universitaire 2010-2011 au profit de l'université "Hassiba Benbouali" de Chlef, a-t-on annoncé à la direction du logement et des équipements publics. Ces nouvelles infrastructures, implantées au niveau du pôle universitaire d'Ouled Farès, font l'objet actuellement des dernières retouches pour être fin prêtes dès la prochaine rentrée universitaire, a affirmé la même source. Il est fait état dans ce sens d'une révision à la hausse des prévisions de livraison fixant initialement à 2000 places pédagogiques pour la rentrée et 2000 autres pour la fin de l'année ainsi qu'une réduction des délais de réalisation. Selon la DLEP, cet état de fait s'explique par la dynamique impulsée aux programmes de développement dans la wilaya, notamment ceux relatifs aux secteurs de l'enseignement supérieur et de l'éducation. Ces nouvelles réalisations bénéficieront notamment aux instituts des sciences de l'ingénieur et des sciences sociales, a indiqué la même source qui estime à 13.000 le nombre de places pédagogiques et à 8000 lits disponibles au niveau du pôle universitaire d'Ouled Farès dont la date de création remonte à 2004. Plus de 25.000 étudiants dont 3.500 nouveaux sont inscrits au sein des six facultés que compte l'université "Hassiba Benbouali" de Chlef pour l'année universitaire 2010-2011.

APS

M'SILA

## Nouveaux équipements pour l'environnement

Le secteur de l'environnement recevra "avant la fin du 1er trimestre 2011", dans la wilaya de M'sila, plusieurs nouveaux équipements pour le traitement des déchets ménagers, apprend-on jeudi auprès de la direction concernée. Selon la même source, huit centres de transfert des ordures ménagères traitant les déchets de 20 communes seront ainsi réceptionnés, parallèlement à l'exécution de deux études pour la réalisation de deux centres d'enfouissement technique (CET) à Boussaâda et Ain El-Melh. La mise en service de ces deux CET permettra d'éliminer les décharges sauvages des cinq communes de Ain El-Melh, M'sila, Boussaâda, Sidi Aïssa et Ain Lahdjel, affirme-t-on à la direction de l'environnement. L'entrée en phase d'exploitation, en 2009, du CET du chef-lieu de wilaya, ainsi que de 10 centres de transfert des déchets ménagers, a permis de réduire de 47 à 30 le nombre des sites de décharges sauvages, relève la même source. En tout, une quinzaine de structures similaires mobilisant un total de 753 millions de dinars devra être réceptionnée avant la fin de l'année en cours au profit du secteur de l'environnement dans la wilaya de M'sila, a ajouté la même source.

APS

BERROUAGHIA

## Ouverture d'un centre psychopédagogique

Nous apprenons de la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya de Médéa qu'un nouveau centre psychopédagogique destiné à l'accueil et la prise en charge des personnes handicapées issues des régions de la wilaya sera ouvert incessamment dans la localité de Berrouaghia. Cette infrastructure accueillera 120 handicapés moteurs et mentaux en régime d'internat.

H. S.

**Une coopérative pour  
conserver un pan de la  
mémoire targuie**

Page 13

TLEMCCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE

## Réhausser l'image rayonnante de notre dimension civilisationnelle

*La manifestation  
«Tlemccen capitale de  
la culture islamique  
2011" sera sans doute  
une occasion pour  
"présenter une image  
rayonnante de la  
dimension  
civilisationnelle de la  
ville de Tlemccen en  
particulier et de  
l'Algérie en général...*

Lire suite en page 12

**3ème festival des  
musiques et chansons  
targuies fin octobre**

Lire en page 13





## Un palestinien tué en Cisjordanie

Un responsable local du mouvement de résistance palestinien Hamas a été tué vendredi matin dans sa maison en Cisjordanie occupée par des soldats israéliens, a-t-on annoncé de sources militaires israéliennes et sécuritaires palestiniennes. Le Martyr Iyad Abou Chilbaya, 38 ans, a été abattu par des militaires israéliens lors d'une incursion dans le camp de réfugiés de Nour Shams, près de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

## Démission du gouvernement japonais

Le gouvernement japonais a démissionné en bloc vendredi, dans le cadre d'un remaniement décidé par le Premier ministre Naoto Kan après sa victoire au sein de son parti, ont annoncé deux ministres devant la presse. Le bureau du Premier ministre Naoto Kan a confirmé la démission. La composition de la nouvelle équipe gouvernementale sera annoncée en début d'après-midi, selon des médias locaux. Le portefeuille des Affaires étrangères va notamment changer de main, son titulaire, Katsuya Okada, ayant annoncé jeudi qu'il allait prendre la charge de secrétaire général et numéro deux du Parti Démocrate du Japon au pouvoir (PDJ, centre-gauche). Le tout nouveau Premier ministre japonais Naoto Kan a nommé hier Seiji Maehara nouveau ministre des Affaires étrangères, a annoncé le porte-parole du gouvernement. M. Maehara qui était auparavant ministre des Transports, remplace Katsuya Okada. Ce remaniement gouvernemental, doublé de changements dans la direction du PDJ, répond aux nouveaux équilibres que M. Kan souhaite instaurer au pouvoir après sa réélection mardi comme président de la formation majoritaire.

## La police ouvre le feu sur des manifestants au Cachemire indien

La police indienne a ouvert vendredi le feu sur des manifestants au Cachemire, faisant au moins quatre blessés dans un district du centre de cette région, a annoncé une source policière. "Selon de premières informations, les forces de sécurité ont ouvert le feu pour contrôler des manifestants qui jetaient des pierres. Quatre personnes ont été blessées. Deux d'entre elles sont dans un état critique", a déclaré un policier du district de Budgam. Jeudi soir, sept manifestants ont été blessés lorsque les forces de sécurité ont ouvert le feu dans deux endroits distincts de la ville de Sopore, située à environ 50 km au nord de la principale ville du Cachemire indien, Srinagar.

## 60 morts dans une explosion accidentelle au Sri Lanka

Au moins 60 personnes ont été tuées, dans l'explosion accidentelle d'un dépôt de munitions dans un poste de police vendredi dans l'est du Sri Lanka, a annoncé jeudi l'armée. Selon un porte-parole de l'armée, le général de division Ubaya Medawala, l'accident s'est produit lorsque la police était en train d'effectuer une livraison d'explosifs à des entrepreneurs chinois pour des travaux routiers. "Nous pensons qu'il y a environ 60 morts, dont deux entrepreneurs chinois. Les autres sont des policiers", ajoute la même source. "C'est une explosion accidentelle. Les munitions étaient entreposées dans un poste de police pour des raisons de sécurité. Elles ont explosé lorsque la police était en train d'en donner aux entrepreneurs", a encore précisé le porte-parole. Le poste de police, situé à Karadiyanuru, à environ 380 km de la capitale Colombo, a été très sérieusement endommagé. **APS**

## LÉGISLATIVES AFGHANES

# Les talibans s'invitent dans la campagne

Les dix partisans d'un candidat et huit fonctionnaires de la Commission électorale ont été enlevés par des hommes armés dans la nuit de jeudi à vendredi dans le district de Muqur, dans la province de Badghis.

Parallèlement, un candidat aux législatives, Abdul Rahman Hayat, a été kidnappé dans la province du Laghman, dans le district d'Alishing. Un porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid, a revendiqué auprès de l'AFP l'enlèvement du candidat.

À la veille d'un scrutin sous haute tension, les talibans ont enlevé, vendredi 17 septembre, dix-neuf personnes liées aux législatives en Afghanistan, dont un candidat, après les menaces des insurgés de lancer des attaques.

Les dix partisans d'un candidat et huit fonctionnaires de la Commission électorale ont été enlevés par des hommes armés dans la nuit de jeudi à vendredi dans le district de Muqur, dans la province de Badghis. Les dix-huit personnes avaient été emmenées dans le district de Bala Murghab, zone contrôlée par les talibans dans la même province du Nord-Ouest. Parallèlement, un candidat aux législatives, Abdul Rahman Hayat, a été kidnappé dans la province du Laghman, dans le district d'Alishing. «Je ne sais pas ce qu'il y faisait, mais je confirme qu'il y a été enlevé», a dit Abdul Rahman Muhabat, responsable provincial de la



Commission électorale indépendante.

Un porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid, a revendiqué auprès de l'AFP l'enlèvement du candidat. Les talibans ont menacé de lancer des attaques lors du scrutin de samedi et de viser en priorité les forces de sécurité et le personnel travaillant à l'organisation des élections. 'Toutes les routes menant aux bureaux de vote vont être attaquées et les forces de sécurité et les personnes travaillant à l'organisation des élections seront nos cibles premières', avait déclaré Zabihullah Mujahid. La campagne électorale a été marquée par des actes d'intimidation des candidats. Trois d'entre eux au moins ont été assassinés et des dizaines d'attaques ont été perpétrées contre leurs partisans durant les semaines précédant le scrutin. Selon la représentation de l'Onu à

Kaboul, deux employés de la Commission électorale indépendante ont été tués mercredi dans la province de Balkh.

Plus de 10,5 millions d'Afghans sont appelés samedi aux urnes pour élire les deux cent quarante-neuf députés de l'Assemblée nationale. Ce scrutin législatif le second depuis la chute des talibans intervient un an après une présidentielle entachée de fraudes massives, qui avait terni l'image du président réélu, Hamid Karzaï. Les résultats définitifs du scrutin sont attendus le 31 octobre. La future composition de cette Assemblée nationale ne changera pas fondamentalement la donne dans un pays où le président concentre l'essentiel des pouvoirs et ne peut se maintenir sans la présence des quelque cent cinquante mille soldats des forces internationales.

## COLONIES EN CISJORDANIE

# Israël n'envisage pas de prolonger le moratoire



Israël a réitéré, vendredi, son refus de prolonger le moratoire sur la construction dans les colonies en Cisjordanie en dépit des pressions américaines et des avertissements des Palestiniens qu'ils rompraient des négociations de paix à peine entamées a rapporté l'AFP. «Le Premier ministre (Benyamin Netanyahu) n'a pas changé de position sur cette question : il n'y a aucune décision de prolonger le moratoire» au-delà de la date prévue, a déclaré à l'AFP un haut responsable israélien, qui a requis l'anonymat.

Selon le quotidien gratuit *Israël-Hayom*, proche du chef du gouvernement, Benyamin Netanyahu a consulté à ce sujet cette semaine six autres ministres, dans le cadre du «forum des sept» principaux ministres du cabinet. Ce forum a décidé de ne pas prolonger le gel partiel de la colonisation, en dépit d'une proposition

du ministre de la Défense Ehud Barak d'attendre un accord avec les Palestiniens sur le tracé des frontières. La secrétaire d'État américaine Hillary Clinton en a été informée, selon cette source. Hillary Clinton a indiqué, jeudi, espérer une prolongation du moratoire, après avoir participé à deux jours de négociations israélo-palestiniennes sans avoir réglé le différend sur la colonisation juive en Cisjordanie, dont l'Union européenne (UE) et l'Égypte ont réclamé le gel.

Un haut responsable palestinien a affirmé jeudi dernier que, lors de ces discussions, les responsables américains avaient proposé une prolongation de trois mois du moratoire, le temps que les deux parties s'entendent sur les frontières, en vue de «cesser la colonisation sur le territoire du futur État palestinien. La partie palestinienne veut se concentrer sur la question

des frontières afin de résoudre celle de la colonisation», a ajouté ce responsable sous couvert d'anonymat. Pour sa part, Israël veut pouvoir poursuivre la construction dans les colonies qu'il entend conserver dans le cadre d'un accord de paix, a-t-il dit. Le Premier ministre israélien a fait adopter le 25 novembre 2009 ce moratoire d'une durée de dix mois, sur l'insistance de Washington qui le considérait comme nécessaire à une relance des pourparlers de paix directs, qui ont finalement débuté le 2 septembre 2010 à Washington. Le moratoire porte sur les implantations de Cisjordanie, où habitent environ 300 mille colons israéliens, mais pas sur les milliers de chantiers déjà engagés auparavant, ni sur la construction des bâtiments publics, comme les écoles et les synagogues, ni sur Jérusalem-Est.

## BASKET-BALL

20<sup>E</sup> ÉDITION DU CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS, ALGÉRIE - LIBYE (73-51)

## Une belle victoire pour l'Algérie

L'équipe algérienne seniors de basket-ball (messieurs), a très bien marqué son territoire lors de la deuxième journée de la 20<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations qui se déroule au Liban. En effet l'équipe algérienne s'est imposée magistralement, jeudi soir, devant la Libye sur le score-fleuve de 73 à 51.

PAR SHIRAZ BENOMAR

À signaler que la sélection algérienne a très bien débuté la 20<sup>e</sup> édition de ce championnat en battant son homologue koweïtienne sur le score de 70 à - 68), à la mi-temps 54-44. Ce match a été disputé, mardi dernier, entre les deux équipes pour le compte de la première journée de la compétition. Ainsi le Cinq algérien vient de réaliser sa deuxième victoire.

La sélection marocaine, quant à elle, s'est inclinée devant l'équipe égyptienne avec une légère marge (59-66). Les Marocains s'étaient imposés, au cours de leur premier match, face au Koweït par 86 à 55 mercredi dernier, alors que les Egyptiens ont battu la Libye par 95-42



dans la journée de mardi dernier. L'Arabie saoudite a battu le Soudan sur le score de 75 à 68.

Dans ce championnat, dix pays arabes, dont l'Algérie, partagés en deux groupes prennent part à cette compétition africaine. La Tunisie, tenante du titre, est absente ainsi que la Jordanie, qui viennent de prendre part au Mondial-2010 en Turquie, et qui s'est achevé dimanche dernier. La Syrie est également absente de cette compétition. L'Algérie qui figure dans la poule B, affrontera pour son prochain match la sélection égyptienne, avant de donner la réplique au Maroc. La poule A comprend le Liban, pays organisateur, le Soudan,

l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et l'Irak.

Les quatre premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale programmés pour le lundi 20 septembre.

Résultats de la 2<sup>e</sup> journée

Arabie saoudite - Soudan : 75 - 68  
Algérie - Libye : 73-51  
Égypte - Maroc : 66 - 59

## Demain

Soudan - Emirats arabes unis.  
Maroc - Algérie.  
Arabie saoudite - Liban.  
Koweït - Égypte.

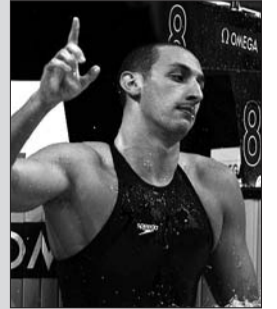
S. B.

## NATATION

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE  
(3<sup>E</sup> J. RELAIS 4X200 M NL)

## Médaille de bronze pour l'Algérie

L'Algérie a remporté la médaille de bronze du relais 4x200 m nage libre, mercredi soir à Casablanca (Maroc), lors de la 3<sup>e</sup> journée des 10<sup>es</sup> Championnats d'Afrique de natation. Le



quatuor algérien a terminé l'épreuve en 7:34.65 devancé par les Sud-Africains qui ont battu le record des championnats (7 :29.21) et les Tunisiens, seconds, en 7:33.06. Auparavant, le nageur algérien Nabil Kebbab avait remporté la médaille d'or du 100 m nage en 49.98/100 devant, respectivement, les deux Kenyans Jason Denford (50.39) et David Harvey (50.55). C'est la 3<sup>e</sup> médaille en vermeil décrochée dans cette compétition par Nabil Kebbab après celle de 100 m dos lors de la 1<sup>re</sup> journée disputée lundi et 50 m brasse (mardi). A l'issue de la 3<sup>e</sup> journée, la sélection sud-africaine occupe toujours la tête du classement des 10<sup>es</sup> Championnats d'Afrique avec 33 médailles, suivie de la Tunisie (11) et de l'Algérie (7).

|                   | Or | Arg | Br | Total |
|-------------------|----|-----|----|-------|
| 1- Afrique du Sud | 12 | 11  | 10 | 33    |
| 2- Tunisie        | 3  | 6   | 2  | 11    |
| 3 - Algérie       | 3  | 2   | 2  | 7     |
| 4- Égypte         | 2  | 1   | 6  | 9     |
| 5- Kenya          | 2  | 1   | 1  | 4     |
| 6- Maroc          | 1  | 1   | 1  | 3.    |

APS

## FOOTBALL

FOOTBALL- LIGUE DES CHAMPIONS/ES SÉTIF - TP MAZEMBE

## L'Entente pour l'honneur

Éliminés de la Ligue des champions d'Afrique de football, l'Entente de Sétif n'accueillera pas, pour autant, les Congolais du tout-puissant Mazembe la fleur au fusil, samedi soir au stade du 8-Mai-1945 pour le compte de la 6<sup>e</sup> et dernière journée du groupe A.

C'est du moins ce qu'ont assuré des joueurs sétifiens qui se disent déterminés à clôturer leur campagne africaine en beauté. Il s'agit d'abord, explique Moumene Djabou, de faire honneur au football algérien et de montrer que n'aurions pas usurpé une place en demi-finale.

Un démarrage calamiteux dans cette compétition, inaugurée par une défaite at-home devant l'Espérance de Tunis, avait déjà compromis les chances sétifiennes d'atteindre le dernier carré en dépit de deux matches nuls probants à l'extérieur, face à l'Espérance et au TP Mazembe (2 buts partout à chaque fois).

Pour Djabou, qui estime que sans un arbitrage maison au stade de Radès, samedi dernier, son équipe serait revenue avec les 3 points de la victoire, ce qui lui aurait per-



mis de conserver ses chances de qualification, un mauvais départ dans une compétition aussi difficile est toujours problématique et met rapidement la pression sur l'équipe.

Le lutin sétifien ne semble pas, cependant abattu par ce coup du sort car, dit-il, il nous reste tellement d'autres challenges à relever, à commencer par le championnat où nous tenons à jouer les premiers rôles, la Coupe d'Algérie qui nous a toujours tenu à cœur, la coupe de l'Unaf et, bien sûr, la prochaine édition de la Ligue des champions africaine où nous

tâcherons de faire mieux.

Revenant à la rencontre de samedi, le jeune milieu offensif des Noir et Blanc s'attend à un match difficile devant le tenant du titre, mais refuse de s'étendre sur les calculs des uns et des autres.

Tous deux qualifiés, les Tunisiens et de les Congolais se disputent, paraît-il, la 1<sup>ère</sup> place du groupe A pour éviter la JS Kabylie en demi-finale. « Nous, ce qui nous intéresse, c'est de faire notre match, de donner de la joie à nos supporters et battre le détenteur du titre », a-t-il dit.

Mourad Delhoum n'est pas

loin de partager l'avis de son coéquipier en assurant que ses camarades se donneront à fond pour accrocher le TP Mazembe à leur tableau de chasse. Delhoum soutient qu'il est impensable que son équipe puisse être démobilisée à cause de son élimination. « Je ne connais pas l'Entente que d'imaginer que mes camarades évolueront comme à l'entraînement. Ils auront le drapeau national accroché tout près du cœur et, croyez-moi, il n'existe pas de motivation plus forte pour se sortir les tripes, quel que soit l'adversaire », affirme le milieu de terrain sétifien qui regrette cependant de ne pouvoir jouer ce match en raison d'une blessure.

Hormis Delhoum, le coach italien de l'ESS, Gianni Solinas devra également se passer des services de Mohamed Yekhllef, blessé, et de Nabil Hemani, encore suspendu pour un match.

La rencontre ESS-TP Mazembe, prévue aujourd'hui à 14 h sur la pelouse du stade du 8-Mai-1945, sera arbitrée par Désiré Doué-Noumandiez (Côte d'Ivoire) assisté de ses compatriotes Yeo Songuifolo et Eugène Oussou-Kouadio. APS

CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE

## Ziaya signe son quatrième but de la saison



L'attaquant international algérien Abdelmalik Ziaya continue de briller avec son équipe Ittihad Jeddah en inscrivant son quatrième but de la saison lors du derby face au Ahly Jeddah (3-1), jeudi soir en match comptant pour la cinquième journée du championnat d'Arabie saoudite de première division.

L'ancien joueur de l'Entente de Sétif a réussi à ouvrir le score pour son équipe dès la 10<sup>e</sup> minute suite à une belle reprise de tête. Une minute plus tard, l'Algérien était à l'origine du deuxième but de son équipe après un tir puissant dévié par le gardien adverse, et catapulté aux fonds des filets par le Portugais Nounou Assis. Avec cette victoire, Al Ittihad de l'entraîneur portugais José Manuel, occupe provisoirement seul le fauteuil de leader avec 15 pts, devant Al Hilal, qui n'a pas joué en raison de son engagement en Ligue des Champions d'Asie.

CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR

## Les présidents des 28 clubs décident de boycotter la compétition

Les présidents des 28 clubs du championnat d'Algérie amateur de football, instauré cette saison, ont décidé, jeudi à Alger, de boycotter la compétition 2010/2011, réclamant "le maintien des trois groupes de la Division II, tel que décidé lors de l'assemblée générale de la Fédération algérienne tenue en juin 2009".

À l'issue d'une réunion de "coordination et de concertation" avec le président de la Ligue nationale de football (LNF), Mohamed Mecherara, le collectif des présidents et représentants des 28 clubs a annoncé, dans un communiqué, sa déci-

sion de "ne pas prendre part aux compétitions, toutes catégories confondues, pour la saison sportive 2010/2011 qui débutera le 24 septembre prochain et de ne pas procéder au retrait des licences des joueurs au niveau des ligues respectives".

Cette décision a été prise, poursuit le communiqué dont une copie a été remise à l'APS, " Suite au refus de la FAF de prendre en charge nos revendications à savoir le maintien des trois groupes de division 2, décidé lors de l'Assemblée Générale de la Faf en juin 2009 (Bulletin officiel numéro 3)".

Le collectif des présidents "demeure disposé à contribuer au développement du football national dans le cadre du professionnalisme", ajoute le communiqué.

La Fédération algérienne de football a lancé à partir de cette saison le premier championnat professionnel algérien, avec deux Ligues professionnelles 1 et 2, et un championnat national amateur de deux groupes: Centre-Est et Centre-Ouest.

Le coup d'envoi des compétitions est prévu pour le 24 septembre.

APS

ARBITRAGE

## Regroupement des arbitres du sud-est du pays à Ghardaïa

Quelque 135 arbitres et assistants affiliés à la Ligue régionale Sud-Est (LRSE) de football, basée à Ouargla, participent, jeudi à Zelfana (Ghardaïa), à un regroupement de formation et de perfectionnement.

Initié par la direction technique régionale d'arbitrage, de développement et de formation de la LRSE, ce regroupement de deux jours, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation et de l'ouverture de la saison sportive 2010-2011, a été sectionné en deux groupes d'arbitres des wilayas de Ouargla, Tamanrasset, Laghouat, El Oued, Illizi et Ghardaïa, afin de permettre aux participants de se concentrer et de mieux assimiler cette formation.

Plusieurs thèmes portant, entre autres, sur les dispositions de la Fifa, l'application des lois du jeu, en particulier l'hors-jeu, les fautes et incorrections, ainsi que la coopération entre arbitre central et arbitres assistants, sont abordés durant ce regroupement de formation qui s'achève le 25 septembre en cours, a indiqué le président de la Ligue régionale de football de Ouargla, Ali Bâamer.

Un test physique "Test Cooper" et des démonstrations pratiques sur terrain seront effectués au stade de Zelfana pour l'ensemble des arbitres et assistants d'arbitres ainsi qu'un visionnage vidéo et autre vidéo-test sous la conduite de l'arbitre international Brahim Djezzar.

Selon les organisateurs, le regroupement vise en premier lieu la mise à niveau des jeunes arbitres assistants des wilayas du sud du pays afin de leur permettre d'actualiser leurs connaissances sur les lois et les nouvelles dispositions régissant le football.

Ce regroupement a été précédé d'une rencontre des différents responsables des commissions d'arbitrage des ligues de wilaya affiliées à la LRSE afin de mettre en place une stratégie de formation et de recrutement de jeunes talents en matière d'arbitrage, a-t-on signalé. APS

## Mecherara : « C'est dommage d'en arriver au boycott »

Le président de la Ligue nationale de football (LNF), Mohamed Mecherara, a regretté la décision des représentants des clubs amateurs de boycotter le prochain championnat national amateur, soulignant que les portes du dialogue resteront toujours ouvertes pour les contestataires. « Nous avons tenu une réunion de concertation avec les responsables des clubs amateurs pour les écouter et leur exprimer nos préoccupations. Nous leur avons expliqué tous les points concernant le championnat professionnel et amateur », a déclaré, à l'APS, M. Mecherara à l'issue d'une réunion à Alger avec les représentants des clubs amateurs contestataires.

Le collectif des présidents et représentants des 28 clubs du championnat national amateur, réunis jeudi à Alger, ont décidé de ne pas prendre part aux compétitions toutes catégories confondues (poussins, minimes, cadets...) pour la saison sportive 2010/2011. « Les dirigeants et représentants des clubs amateurs sont libres de prendre la décision qu'ils veulent, mais c'est dommage



qu'on en arrive au boycott », a regretté le patron de la LNF, soulignant que de « telles décisions doivent passer d'abord par les assemblées générales des clubs » et non être prises au terme d'une réunion.

« On ne boycotte pas un championnat comme ça. Prendre une telle décision signifierait la condamnation de toutes les autres catégories du club. Les dirigeants de ces clubs avaient d'autres points de vue parce qu'ils

n'étaient pas au courant de plusieurs sujets concernant le championnat professionnel et amateur », a-t-il ajouté.

« Nous avons tenté de les ramener à la raison. En tout cas, les portes du dialogue resteront toujours ouvertes », a conclu le premier responsable de la LNF.

Outre le retrait de la compétition, les présidents et représentants des « 28 », qui réclament le maintien des 3 groupes de « division II » décidés lors de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF) en juin 2009, ont décidé de ne pas retirer les licences des joueurs au niveau des ligues respectives, et « vont saisir toutes les instances compétentes ».

Ils ont fait savoir qu'ils allaient adresser une « lettre ouverte aux hautes autorités de l'Etat », déclinant toute responsabilité quant aux conséquences pouvant découler de cette décision en cas de non rétablissement de la « légalité », à savoir le maintien des 3 groupes de Division II. APS

## Courgettes bolognaises



## Ingrédients :

1 kg de courgettes  
250 g de viande hachée  
400 g de coulis de tomate  
Ail, persil  
Sel et poivre  
Fromage râpé

## Préparation :

Couper les courgettes en rondelles et les faire cuire 20 mn à la vapeur. Pendant ce temps, faire revenir 10 mn la viande hachée dans un peu de matière grasse. Ajouter le coulis de tomate, l'ail, le persil, le sel et le poivre. Laisser cuire encore 5 mn. Mélanger le tout. Facultatif : saupoudrer de fromage.

## Biscuit roulé



## Ingrédients :

5 œufs  
125 g de sucre semoule  
25 g de farine  
20 g de beurre  
100 g de confiture  
3 c. à soupe de sucre glace

## Préparation :

Préchauffer le four à 190° th 7. Batre vigoureusement les jaunes d'œufs et le sucre. Ajouter la farine tamisée. Incorporer délicatement les blancs montés en neige.

Étaler l'appareil à l'aide d'une spatule sur une plaque recouverte de papier sulfurisé beurrée.

Cuire à four chaud 6 minutes.

Dès la sortie du four, retourner la feuille de biscuit sur une autre feuille de papier sulfurisé ou sur un torchon propre.

Étaler régulièrement la confiture sur le biscuit encore chaud et rouler aussitôt. Bien serrer. Quand il est froid, couper les extrémités.

Saupoudrer de sucre glace et le passer éventuellement quelques instants sous le grill afin qu'il caramélise légèrement.

## SOINS ET BEAUTÉ

## Comment gagner du temps le matin

*Vous partez travailler dans 15 minutes et vous ne savez toujours pas comment vous habiller ? Voici quelques astuces qui peuvent vous faire gagner de précieuses minutes le matin.*

## Dépannage anticipé :

Été comme hiver, on veille à toujours avoir dans son placard un ensemble «dépanneur», robe ou autre vêtement s'enfilant en un clin d'œil, propre et repassé, pour les jours où le réveil n'aura pas sonné. La même prévoyance en version trousse de maquillage est aussi une excellente idée.

## Nettoyer et reprendre sans tarder :

Un matin, pressée, on enfle une veste et voilà ! Le bouton qu'on s'était juré de recoudre «demain» manque, perdu on ne sait où. Pire, la petite tache de graisse oubliée



depuis des semaines, même si on s'était promis de la confier au nettoyeur. Recoudre un bouton dès qu'il tombe et détacher un vêtement aussitôt que possible garantissent des gains de

temps considérables.

## Faire des provisions :

Le matin d'une rencontre hyper-importante avec un client, on fouille dans la com-

mode : catastrophe ! Pas un seul collant de la couleur qui convient à notre tenue. Ça n'arrivera plus si, aux prochains achats, on fait des provisions et si, dorénavant, chaque fois qu'on ouvre l'emballage d'un collant neuf, on le remplace illico par un nouveau.

## Chaque foulard a son manteau :

Ce qui prévient les pertes de temps le matin est toujours bienvenu. Au lieu de tout placer pêle-mêle dans le placard ou dans un tiroir, on glisse les foulards sur le même cintre que les manteaux avec lesquels on les porte et on met les gants dans les poches ou les manches.

## Les bijoux bien rangés :

Deux solutions pour gagner du temps : soit on dépose les bijoux dans les poches des vêtements avec lesquels on les porte le plus souvent – à condition qu'ils ne soient pas trop lourds car ils déformeraient les poches –, soit on classe ceux qui vont ensemble dans de petits sacs de plastique transparent dans le coffret à bijoux. On peut aussi piquer les boucles d'oreilles dans des cartons et s'as-

## ENTRETIEN DU BOIS

## Traiter les meubles contre les insectes

Les termites sont un véritable fléau pour les meubles. En quelques années ils peuvent détruire totalement les pièces de bois. Traiter le bois en profondeur permet de prévenir ou de stopper les dégradations dues aux insectes.

## Dans la boîte à outils :

Pinceau, chiffon, gants. Traitez aussi bien vos bois neufs avant l'application du produit de finition (traitement préventif) que les bois attaqués (traitement curatif).

## Préparation :

Décapez ou décirez le bois. S'il ne peut être décapé (cas d'un meuble d'art, d'une marqueterie fine...), vous badigeonnerez les faces intérieures.

## Traitement préventif :

Badigeonnez abondamment le traite-

ment sur toutes les surfaces du bois. Passez une deuxième couche 30 mn à 1 h après la première.

## Traitement curatif :

Traitez toutes les surfaces du meuble par badigeon. Passez deux à trois couches espacées de 30 mn. Puis procédez à une injection de produit dans tous les trous de sortie d'insectes, tous les 4 à 5 cm. Essuyez les coulures. Laissez sécher 24 h.

## Pour les petits objets ou pieds de meubles :

Faites-les tremper 10 mn dans le produit de traitement. Celui-ci pénétrera par capillarité.

Laissez sécher 48 h. Soigneusement effectué, ce traitement sera efficace pendant 10 ans sans risque de réinfection. La tranquillité quoi !



## ASTUCES...ASTUCES...ASTUCES

## Booster les effets d'un masque avec de l'huile



Selon vos problèmes de peau, appliquez une huile de soin correspondante, hydratante ou purifiante, sur le visage avant de poser votre masque qui deviendra plus efficace encore.

## Un fond de teint traitant



Ajoutez quelques gouttes d'huile de soin hydratante à votre fond de teint. Selon votre type de peau ou le problème rencontré, votre fond de teint deviendra un véritable soin de beauté.

## Compresse maison anti-poches des yeux



Épluchez et râpez 1 pomme de terre. Ajoutez 2 g d'H E de camomille et 2 g d'H E de bleuet. Déposez ce mélange sur deux compresses stériles. Appliquez sur les yeux et laissez poser 20 min.

## Massage express pour détendre les tensions



Pour chasser le stress et détendre les tensions en deux temps, trois mouvements : massez quelques min vos tempes et vos poignets avec une huile de soin.

## 20 commissaires principaux promus divisionnaires

Vingt commissaires principaux de police ont été promus au rang de commissaires divisionnaires lors d'une cérémonie présidée, jeudi à l'École supérieure de police de Châteauneuf (Alger) par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia. Ces commissaires, qui figuraient sur une liste de 85 candidats, ont été sélectionnés selon des critères «très minutieux», a indiqué M. Ould Kablia lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, et le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz. «Vous avez maintenant une mission des

plus difficiles et des plus importantes qui est celle de poursuivre la concrétisation de la politique sécuritaire du pays», a-t-il dit, ajoutant que cette promotion sera suivie par d'autres touchant des responsables de différents niveaux de la Sûreté nationale. «Il sera procédé également à un large mouvement au sein du corps des walis et des chefs de daïra, selon les directives du président de la République», a-t-il poursuivi. De son côté, M. Belaïz a indiqué que c'est grâce aux efforts consentis par les différents services de sécurité que la criminalité a baissé sensiblement pour atteindre les 31,74% entre 2006 et 2009.

## 33 bus de solidarité au profit des communes d'Oran

Le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Saïd Barkat a présidé, dans la soirée de jeudi à Oran, une cérémonie de distribution de 33 bus destinés essentiellement au transport des élèves des 26 communes de la wilaya.

Au total 33 bus ont été affectés à la wilaya d'Oran dont 26 destinés au transport scolaire, 4 au profit des établissements spécialisés de la DAS et 3 destinés au transport des sportifs des différentes associations sous la direction de la DAS.

Dans son intervention devant une assistance composée des P/APC concernés, le ministre a souligné que cette opé-

ration touche l'ensemble des communes du pays et s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika visant à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, notamment ceux des zones rurales et des régions déshéritées.

Le docteur Barkat a rappelé que l'absence de transport scolaire constitue l'une des causes de la déperdition et de l'échec scolaires. «En garantissant le transport à nos enfants, nous leur donnons la possibilité de rejoindre l'école dans des conditions adéquates et de réussir dans leur scolarité», a-t-il déclaré dans ce sens.

## Arrestation d'un trafiquant de drogue à Blida

Les services de la gendarmerie de Blida, viennent de procéder à l'arrestation d'un dealer alors qu'il était en possession de 190 comprimés de psychotropes. C'est sur informations que les gendarmes ont agi et arrêté le nommé T. A. âgé de 25 ans. Lors de son arrestation, le concerné a avoué qu'il recevait ces drogues de l'un de ses proches résidant en Europe. Présenté devant le parquet de Blida, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

## Ouverture des portes du pavillon algérien à l'Expo universelle de Shanghai 2010

Le ministre du Tourisme, Smaïl Mimoune, se rendra en Chine, où il présidera la cérémonie d'ouverture officielle des journées promotionnelles du tourisme et des voyages au pavillon algérien, a indiqué un communiqué du ministère. Ces journées s'étaleront du 18 au 22 septembre. Cette participation entre dans le cadre de la participation du pays à l'Exposition universelle de Shanghai. Plusieurs officiels et personnalité issus de plusieurs secteurs, politique, économique, médiatique et artistique seront présents à la cérémonie. Outre, a-t-on ajouté de même source, les opérateurs du tourisme chinois et algériens, en sus des différents médias y prendront également part. La cérémonie,

explique-t-on, sera l'occasion pour les opérateurs des deux pays de se rencontrer et de se mettre en relation d'affaires. Par ailleurs, les opérateurs et organismes de promotion et de voyages, à l'instar de l'Office national du tourisme (ONT) et de la compagnie aérienne Air Algérie, pourront durant toute la semaine de présence, développer des activités de promotion, notamment en matière de vulgarisation et de communication à effet de valoriser la «Destination Algérie». Lors de sa visite, le ministre algérien s'entretiendra avec le commissaire général de l'exposition universelle, pour ensuite rendre visite aux pavillons des pays amis de l'Algérie, a-t-on annoncé.

## Une délégation de la CNHJ prend part à l'AG de la Chambre nationale des huissiers de justice hongrois

Une délégation de la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ), conduite par le président de la chambre et vice-président de l'Union internationale des officiers publics, Mohamed Chérif prend part aux travaux de l'assemblée générale de la Chambre nationale des huissiers de justice hongrois, dont les travaux ont débuté jeudi et qui se clôturera aujourd'hui, a indiqué un communiqué de la chambre. Mohamed Chérif devra exposer l'expérience algérienne pionnière dans le domaine de l'application des jugements civils et administratifs, outre la présenta-

tion de communications aux étudiants de l'Institut de droit et aux huissiers de justice hongrois sur l'expérience algérienne et l'obtention de la moyenne mondiale dans l'application des décisions de justice (94%), indique la même source.

L'Algérie est le seul pays arabe et africain présent à cette assemblée.

La délégation algérienne sera officiellement accueillie par le secrétaire d'État hongrois à la Justice et à la Réforme administrative et par les autorités judiciaires hongroises.

## Le Président sahraoui : « Les négociations tributaires de l'application de sanctions au Maroc »

Le Président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz a affirmé que l'option des négociations avec le Maroc est maintenue en cas où des "sanctions" lui sont imposées, à l'instar de celles imposées au régime de l'Apartheid en Afrique du Sud.

Dans une interview au quotidien mexicain La Jornada, le Président sahraoui a comparé la situation actuelle au Sahara occidental avec les événements survenus en Namibie sous le régime de l'Apartheid, précisant que ce dernier «avait rejeté toutes les décisions de la communauté internationale de 1970 à 1980, mais la conjugaison des efforts de résistance à l'intérieur de la Namibie et les sanctions imposées par la communauté internationale ont permis de changer la situation», a indiqué, jeudi, l'Agence de presse sahraouie (SPS).

«Le Sahara occidental connaît une situation semblable, car l'Onu compte un arsenal de résolutions sur le Sahara occidental», a souligné le président sahraoui, précisant qu'il «est temps d'imposer des sanctions au Maroc».

Concernant l'application de sanctions au Maroc, qui continue de bénéficier de l'appui de plusieurs forces internationales, comme les Etats-Unis, la France et l'Espagne, le Président sahraoui a rappelé que ces derniers apportaient un soutien «particulier» au régime de l'Apartheid, affirmant que cette politique n'avait pas pu saper les efforts du Tiers-Monde et de l'opinion publique qui ont fini par mettre un terme à ce régime.

«Les soi-disant amis du Maroc ont du mal à le défendre en raison de la contradiction flagrante de leurs positions vis-à-vis de la question de violations des droits de l'Homme», a-t-il ajouté.

Il a précisé que le gel actuel des négociations entre le Front Polisario et le Maroc qui se poursuit depuis des années, a été reconnu par l'envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu au Sahara occidental, Christopher Ross dans une lettre publiée en août dernier, imputant la responsabilité de cette situation au Maroc.

Le Président sahraoui a, d'autre part, qualifié la situation actuelle sur le plan international de «plus favorable» à l'indépendance du Sahara occidental avec la présence de Barack Obama à la tête de l'Administration américaine.

Il a, par ailleurs, évoqué l'emprisonnement et la torture, le mois dernier, d'un citoyen mexicain lors de la répression d'une manifestation pacifique dans la ville d'Al Ayoun occupée.

Le Président sahraoui prend part, avec une importante délégation sahraouie, aux festivités marquant la célébration du bicentenaire de l'indépendance du Mexique, à l'invitation du Président mexicain.



«Le Sahara occidental connaît une situation semblable à celle qu'a connue la Namibie, car l'Onu compte un arsenal de résolutions sur le Sahara occidental», a souligné le Président sahraoui, précisant qu'il «est temps d'imposer des sanctions au Maroc».



### INSOLITE

## 160 cobras en liberté provoquent la panique en Chine

Imaginez la scène, lorsque Zhang entre dans les toilettes, elle pousse un cri perçant et sort en courant... Elle vient d'être victime d'un jet de venin projeté par un cobra en liberté...

C'est ce qu'a rapporté un habitant de la petite commune chinoise Shijiao, dans le Sud-Ouest, où mardi dernier, 160 cobras, échappés d'un centre d'élevage clandestin, ont provoqué la panique, rapporte La Dépêche. Il y en avait dans les rues, dans les cuisines et dans les toilettes.

Un habitant a reconnu élever clandestinement



1.900 cobras. C'est rassurant... Depuis ce jour-là, presque tous les cobras échappés ont été capturés ou tués... Mais pas tous, selon le journal local, 5 ou 6 manquent encore à l'appel...



| Horaires des prières |                 |                 |                 |                 |                 |                 |                 |
|----------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Annaba               | Skikda          | Constantine     | Béjaïa          | Alger           | Mostaganem      | Oran            | Tlemcen         |
| Fadjr : 4h40         | Fadjr : 4h43    | Fadjr : 4h45    | Fadjr : 4h50    | Fadjr : 4h59    | Fadjr : 5h12    | Fadjr : 5h135   | Fadjr : 5h19    |
| Dohr : 12h24         | Dohr : 12h27    | Dohr : 12h28    | Dohr : 12h34    | Dohr : 12h42    | Dohr : 12h54    | Dohr : 12h57    | Dohr : 13h00    |
| Asr : 15h53          | Asr : 15h56     | Asr : 15h58     | Asr : 16h04     | Asr : 16h12     | Asr : 16h24     | Asr : 16h27     | Asr : 16h29     |
| Maghreb : 16h33      | Maghreb : 16h36 | Maghreb : 16h37 | Maghreb : 16h44 | Maghreb : 16h52 | Maghreb : 16h53 | Maghreb : 16h56 | Maghreb : 16h59 |
| Icha : 19h57         | Icha : 20h01    | Icha : 20h37    | Icha : 20h08    | Icha : 20h16    | Icha : 20h26    | Icha : 20h29    | Icha : 20h31    |

## RENCONTRE AU CAIRE DES MINISTRES DES AE ARABES

# Une réunion particulière et exceptionnelle

La 134<sup>e</sup> session à laquelle l'Algérie est représentée par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, s'est penchée sur de nombreux dossiers, notamment celui concernant la question palestinienne et les derniers développements du processus de paix engagé dans la région et la relance de l'action commune arabe.

PAR SADEK BELHOCINE

Les ministres arabes des Affaires étrangères qui se sont réunis jeudi au Caire ont abordé les problèmes de fond qui minent le monde arabe. La sécurité et la question palestinienne ont été au centre des débats de la 134<sup>e</sup> session ordinaire du conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères, qualifiée par le chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci de « particulière » et « exceptionnelle », au regard du nombre de questions figurant à l'ordre du jour et la sensibilité de certains points, à savoir la situation actuelle qui caractérise la région arabe, soit au Proche-Orient, au Soudan ou en Somalie. Cette session à laquelle l'Algérie est représentée par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, s'est penchée sur de nombreux dossiers, notamment celui concernant la question palestinienne et les derniers développements du processus de paix engagé dans la région et



Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

la relance de l'action commune arabe. Dans une déclaration à l'APS a qualifié cette 134<sup>e</sup> session Présidée par l'Irak, cette réunion a eu à examiner les projets de décisions issues des réunions des délégués permanents auprès de la Ligue arabe relatives à plusieurs points, notamment la question palestinienne, le conflit israélo-palestinien, les mesures israéliennes appliquées à Al-Qods, la relance de l'initiative de paix arabe, la question de la colonisation, la situation au Soudan, en Irak et en Somalie, ainsi que la question des réfugiés et le budget de l'Agence de l'Onu pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). Les représentants des pays arabes ont eu aussi à examiner les

mesures israéliennes prises à Al Qods, la sécurité hydrique, le pillage par Israël des ressources en eau dans les territoires arabes occupés, ainsi que la situation au Golan, au Liban et en Irak et les moyens de lutter contre le terrorisme. La réunion a traité d'autres points inscrits à l'ordre du jour, tels que la sécurité nationale arabe, des dangers de l'armement nucléaire israélien sur la paix internationale et la sécurité nationale arabe, de la promotion de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques dans les pays membres de la Ligue arabe, ainsi que du rejet de la décision de la CPI contre le président soudanais, Omar Hassan El-Bachir et des préparatifs au sommet arabe économique et social, prévu janvier 2011 en Egypte. En marge de cette session, des réunions de l'instance chargée du suivi des décisions du conseil de la Ligue arabe et des commissions ministérielles sur le Soudan et la Somalie ont été tenues, dont la réunion de la commission de suivi de l'exécution des décisions et des engagements issus du sommet arabe de Syrte à laquelle avait pris part Mourad Medelci, qui a examiné trois axes, à savoir les décisions relatives à la relance de l'action arabe commune et à l'initiative du secrétaire général de la Ligue arabe concernant la Ligue du voisinage arabe. La réunion de la commission ministérielle arabe pour le Soudan, quant à elle, tenue avec la participation de l'Algérie, a été consacrée au débat de la situation prévalant au Soudan, notamment l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du Sud, prévu l'année prochaine. S'agissant du Darfour, la commission a réaffirmé son soutien aux efforts de la commission ministérielle arabo-africaine, médiatrice commune entre l'UA et l'Onu, en vue de parvenir à un accord lors des négociations de paix en cours à Doha. Pour la troisième réunion de la commission ministérielle arabe chargée du suivi de la situation en Somalie les travaux ont porté sur le projet de décision soumis à la réunion ministérielle par les parties qui n'ont pas adhéré à la réconciliation. Par ailleurs, on croit savoir que les ministres arabes des Affaires étrangères tiendront, jeudi en marge de leur 134<sup>e</sup> session ordinaire, une réunion consacrée à la préparation du Sommet arabe extraordinaire, prévu le 9 octobre prochain à Syrte (Libye) et préparation du 2<sup>e</sup> sommet économique et social, prévu le 19 janvier 2011 à Charm El-Cheikh.

## CRIME CRAPULEUX À ANNABA

### Un vieux couple retrouvé égorgé dans un appartement

La découverte macabre des corps en état de décomposition avancée, d'un couple d'immigrés, dans l'un des appartements de l'immeuble jouxtant le CAM (Centre méditerranéen des affaires) près du marché El Hattab, a jeté émoi et consternation chez la population annabie, ulcérée par la montée de la violence et du crime dans la 4<sup>e</sup> ville du pays. Selon les premières éléments de l'enquête, ce sont les voisins qui ont, suite aux odeurs insistantes de putréfaction, alerté la police qui aussitôt, après autorisation du procureur, a défoncé en présence des éléments de la Protection civile et du médecin légiste la porte de l'appartement à l'intérieur duquel gisaient, dans une mare de sang coagulé, les deux cadavres. Le couple, un homme âgé, selon leurs passeports respectifs, de 60 ans pour le mari et 54 ans pour son épouse, vivaient en France où ils s'approprièrent le jour même de leur mort à se rendre, avant de trouver rendez-vous avec la mort. Selon deux sources proches de l'enquête, la mort des deux victimes remonte à près d'une vingtaine de jours. Ce crime de sang crapuleux a accentué le climat de peur qui règne sur la ville de Sidi Brahim qui vit depuis des mois un regain de violence inquiétant.

R. M.

## GUELMA

### Un étudiant sauvagement assassiné

Mercredi dernier, la population guelmie a appris avec émoi et consternation la fin tragique d'un jeune étudiant qui avait été lardé de coups de couteau. Selon des témoignages concordants, le drame s'était déroulé la veille, à une heure avancée de la nuit, au niveau d'une rue avoisinant le siège de la mairie du chef-lieu de wilaya. Poursuivi par ses agresseurs qui voulaient lui dérober son téléphone portable et autres objets de valeur, la victime s'était énergiquement débattue avant de s'affaler, mortellement blessée, devant le seuil d'une villa pour demander de l'aide. Alertés, les riverains ont aussitôt avisés les services compétents. Les éléments de la Protection civile ont immédiatement évacué l'étudiant grièvement blessé au service des urgences de l'hôpital Okbi à Guelma où il décédera en dépit des soins urgents prodigués par l'équipe médicale. La communauté universitaire a été ébranlée par ce crime crapuleux. Le recteur, visiblement accablé, nous apprendra que la malheureuse victime, D. Hichem, âgée de 22 ans, étudiant en 2<sup>e</sup> année des sciences technologiques, originaire de la wilaya de Tébessa, était de retour à l'université 8-Mai-45 pour ses épreuves de rattrapage. La dépouille mortelle du malheureux a été transférée ce jeudi vers le CHU de Annaba aux fins d'autopsie. Les services de la Police judiciaire avaient diligents, la nuit du meurtre, l'enquête d'usage et, selon des sources dignes de foi, les deux jeunes présumés assassins, résidant à la cité Bara-Lakhdar, appelée communément "Soréco" auraient été appréhendés.

H. B.

S. B.

## BOUMERDÈS

### Un terroriste neutralisé à Dellys

Les forces de l'ANP ont réussi courant la semaine dernière à mettre hors d'état de nuire un dangereux terroriste dans un accrochage dans les massifs forestiers de Mizrana, à l'extrême est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources crédibles. A l'issue de ce coup de filet, les soldats ont récupéré son arme de type Kalachnikov. Cette élimination fait suite à des informations faisant état de mouvement d'un groupe terroriste dans la région. Aussitôt, les militaires ont encerclé le groupe sanguinaire et tuer l'un d'entre eux tandis que les autres éléments ont pris la fuite vers une destination inconnue. Le corps de terroriste éliminé, qui activait sous la bannière de la katibet Al Ansar, a été transféré à un hôpital de la région où il est en cours d'identification. Par ailleurs, il est à rappeler que les militaires poursuivent toujours leur ratissage afin de venir à bout de la menace terroriste.

T. O.

## SELON LES VOLONTÉS DU CHANTRE DE LA PENSÉE ISLAMIQUE

### Mohamed Arkoun sera enterré au Maroc

DE NOTRE CORRESPONDANT À PARIS MOUNIR CHERIFFA

Le grand penseur Mohamed Arkoun sera enterré au Maroc et non dans son pays l'Algérie. C'est ce qu'a fait savoir le neveu du défunt lors de la cérémonie du dernier hommage qu'il lui a été rendu ce jeudi à la maison médicale Jeanne-Garnier, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Une dernière prière a été effectuée avant le rapatriement du corps à Casablanca où il sera enterré selon ses souhaits. « Les Algériens auraient voulu qu'il soit enterré en Algérie. Mais c'est sa volonté et celle de sa femme d'être enterré à Casablanca », déclare le neveu de Mohamed Arkoun. Au grand dam de sa famille résidant en Algérie qui « s'oppose de la manière la plus ferme au rapatriement de Mohamed Arkoun au Maroc ». Dans un communiqué qui nous a été adressés, les frères et sœurs du chantre de l'islamologie soutiennent le fait que « Mohamed Arkoun a toujours mis en avant la raison dans sa démarche intellectuelle et il est alors difficile de cautionner la décision de l'épouse, prise dans un moment, certes particulièrement douloureux. Il n'en demeure pas moins que la famille Arkoun ainsi que les très nombreux citoyens algériens et admirateurs de ce grand intellectuel, tout particulièrement ceux de

la commune de Beni Yenni, se voient ainsi privés de rendre un dernier hommage au défunt à l'endroit où ce dernier a toujours souhaité être enterré », soutient la famille de Mohamed Arkoun résidant en Algérie. « Mais là où il va, il est chez lui en tout cas. Je sais que son pays, la Kabylie, l'a toujours acclamé, donc peut-être que c'est une double perte pour eux car ils auraient tant voulu qu'il soit parmi eux », nous confie le neveu du défunt. Du monde a assisté au dernier hommage à l'intellectuel islamologue établi en France qui jouissait d'une audience quasi planétaire. Outre le directeur du Centre culturel algérien à Paris, Yasmina Khadra et l'ambassade d'Algérie représentée par le vice consul, pas grand monde du côté algérien. sauf la présence du président du RCD, Saïd Sadi et l'écrivain Waciny Laredj. La plus importante délégation venait des pays du golfe et du Maroc. L'ambassadeur du Qatar était présent, à ses côtés les représentants du Koweït ainsi que l'ambassadeur de Tunisie à l'Unesco. « Malgré des divergences et des polémiques nombreuses, Arkoun restera une référence instructive pour comprendre comment le rapport Islam-Occident évolue dans la trame des combats idéologiques et intellectuels », estime pour sa part le philosophe Mohamed Chérif.

M. C.

## Très Libre

